20 PAGES V. 14 n. 8 VENDREDI LE 2 MARS 1979



Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



LISE GAGNON

ROND-POINT '79

Une soirée de talents page 3





L'exécutif de l'ACFA régionale de Bonnyville

ACFA. En avant le recrutement page 4

NE MANQUEZ PAS...

- Les mots croisés
- La chronique: Pêle-mêle
- L'image de l'ACFA ...

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE
Mgr. H. Routhier
9916 - 110 rue
Edmonton, Alta
T5K 1J3
Gratuit

Sommaire

BIENTOT: Salon du livre de [illegible] canadien d'expression française - les 14, 15, 16 mars 1979 (école Routhier)

Editorial

Maxim Jean-Louis

L'image de l'Association canadienne-française de l'Alberta....

En éternel optimiste, on s'évertue toujours à voir un bon côté aux choses. Même dans toute l'histoire de ce fameux communiqué anonyme des 216, il est possible de trouver un aspect positif, voire même encourageant.

Un communiqué en anglais, lançant toutes sortes d'attaques contre une mafia francophone et une équipe d'employés. Les média écrits et électroniques ANGLOPHONES recouvent " It's hot news". Un seul de ces média s'en empare et le publie. Les autres ont le tact de ne rien faire et de simplement venir assister au ROND-POINT en cas où les 216 se montrent. C'est ignificatif.

Evidemment l'une des propositions à l'Assemblée Annuelle a été que l'Association Canadienne-Française de l'Alberta présente une plainte officielle au Press Council of Alberta contre le Record Gazette de Peace River qui a publié le texte anonyme sous le titre plutôt criard: French Mafia Charged. Cette plainte officielle s'impose. Il faut la faire. C'est une bonne chose. Le journal en question recevra une verte réprimande et l'affaire sera oubliée d'ici quelques temps.

Mais, ce qui est plus intéressant c'est que le reste de la presse anglophone n'ait pas exploité la situation. Cela fiche complètement en l'air cette pieuse platitude que répètent naïvement bon nombre de francophones et même leurs leaders que les média anglophones sont contre les francophones, qu'ils font preuve d'une ignorance crasse, et qu'il existe une certaine politique du silence ... etc...etc...

Ce que l'expérience de ce communiqué aura démontré une fois pour toute, c'est que cette perception qu'ont les francophones de la presse en général n'est que du vent. Les journalistes anglophones auraient pu se servir de ce communiqué de mille et une façons, ils ne l'ont pas fait. Il ne faut pas se leurrer. Ce n'est pas le fait que le texte n'ait pas été signé qui les aurait arrêté s'ils avaient vraiment, comme on s'obstine à le croire, une dent contre les francophones. Il y a dix mille trucs dont certains chroniqueurs auraient pu se servir pour insinuer certaines choses dans leurs textes sans qu'on puisse les rapporter au " Press Council".

Constatation: dès qu'un médium de communication fait un reportage sur les francophones, et que ce reportage n'est pas tout à fait à goûts de ces derniers, dès qu'une lettre au rédacteur anti-francophone paraît dans un journal quelconque, les poils se rebroussent, les griffes sortent, la même rengaine recommence: "Ils ne nous comprennent pas. Ce sont des ignorants, ces maudits journalistes, ils sont contre le français ..etc... etc..". La réalité est, en fait, toute autre. La presse anglophone (et même un peu la presse francophone) n'est pas du tout au courant de ce que font les francophones, des objectifs poursuivis par l'Association Canadienne-Française de l'Alberta tant bien au niveau provincial qu'au niveau régional. Et si, de temps à autre, un journaliste anglophone fait un petit reportage sur une activité quelconque d'un groupe francophone, il fait bien réaliser que ce reportage n'en est un que parmi dix mille autres au même titre que l'accident au coin de la rue, la dernière trouvaille de M. Lougheed la baisse du dollar et les racontas sur Margaret Trudeau. A qui la faute? Aux journalistes qui devraient prendre la peine de se renseigner sur des sujets aussi importants que la culture canadienne-française, la question de l'éducation française, le fait que les franco-albertains ne sont pas 2.2 pour cent comme l'affirment M. Lougheed, mais 2.7 pour cent ....direz-vous?

Importants... oui, mais pour qui?

Laissons, un moment, de côté cette "ignorance crasse" des journalistes. Examinons ce que les organismes et associations francophones font pour informer, renseigner, et influencer les représentants des média.

Combien de fois est-ce que les employés-cadre du bureau provincial de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta et des régionales ont pris le temps de rencontrer informellement les journalistes, les rédacteurs, les directeurs des différents média anglophones et francophones pour les mettre au courant de ce que font ou tentent de faire tous ces organismes francophones qui, aux yeux des anglophones", engloutissent des centaines de milliers en subventions, et par-dessus le marché, viennent réclamer à cor et à cris, le droit à l'éducation française et à on ne sait quoi d'autre...? ? ?

Pour vous donner un exemple, à 16 journalistes de la radio, télé et presse écrite anglophone à qui j'ai demandé quelle était la différence entre la loi sur les Langues Officielles et le droit à l'Education française, seulement 2 ont pu balbutier une réponse plus ou moins cohérente...

On peut évidemment se défrustrer en donnant à ces "maudits cancres" un beau zéro. Cela servira à quoi? M'importe-t-il pas plus de réaliser que l'image que la population, cette majorité silencieuse se fait des francophones, de leurs institutions, de leurs organismes, de leurs buts ... provient directement de celle que projette les média.

L'image qu'un groupe a d'un autre est ce qui va, en grande partie, déterminer l'attitude et les actes que va poser ce groupe.

C'est cette image qui, jusqu'à un certain point, va pousser le ministre de la culture à donner 100,000 dollars aux associations francophones en une année. C'est encore cette image qui va motiver un groupe de conseillers scolaires à autoriser où bloquer l'établissement d'un programme bilingue. C'est encore elle, qui va encourager un parent anglophone à envoyer ses enfants à un programme d'immersion... et ainsi de suite.

A partir de quel critère pensez-vous que M. Lougheed peut affirmer avec conviction, à une conférence de presse, qu'il sent qu'il reflète le désir de la population en n'admettant pas le droit à l'éducation française aux francophones? Ce désir de la population. Ce pouls de la population, comment le prend-il, si ce n'est par de ce que lui rapportent les média qui sont un peu son stéthoscope.

Il faut bien l'admettre, cette image, cette relation avec les média, sont complètement négligées par les organismes francophones et en l'occurence, l'Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Certains dirigeants tant au niveau provincial que régional, à qui, j'ai fait cette remarque, m'ont répliqué qu'ils font déjà une certaine dose de relations publiques eux-mêmes. Ils profitent de toutes les chances qu'ils ont lorsqu'ils sont invités à certaines réceptions de présenter le point de vue des francophones, de peindre une belle image de l'Association et des organismes. Cette sorte de relations publiques, de lobbying, a sûrement une certaine efficacité. D'ailleurs, si la francophonie a pu survivre et se développer jusqu'à ce point, c'est définitivement grâce au lobbying discret et efficace de certains francophones bien placés et qui ont des contacts à tous les niveaux du gouvernement, de l'administration et de la population en général. Je ne crois pas avoir besoin de vous citer des noms.

Il reste qu'il y a deux choses qui font bouger les politiciens: le lobbying et le pouls qu'ils prennent de la masse. Ces deux facteurs se complètent. Depuis nombre d'années et même aujourd'hui, les francophones ont excellé dans la première stratégie: le lobbying. On ne pourrait pas, par contre, dire de même pour ce qui est de la visibilité et de l'image de la francophonie.

Ce manque s'explique de deux façons: un manque d'argent jusqu'à date et la difficulté qu'ont les organismes francophones à réaliser l'importance d'une IMAGE, c'est tellement intangible.

Aujourd'hui l'argent n'est plus un problème. Il y a même quelque chose d'ironique lorsque sur un budget de 700,000 dollars en 1979, $8,867 est tout ce qui a été alloué aux relations publique par l'A.C.F.A. Les frustrations que ressentent de plus en plus de francophones lorsqu'ils se rendent compte qu'ils sont doit complètement invisibles ou ne sont que l'objet de quelques lettres anti-francophones dans certains journaux les amènent finalement à une prise de conscience de l'importance de l'IMAGE'

Imaginez que l'A.C.F.A s'arrange pour que certaines activité francophones fassent l'objet de reportages dans la presse anglophone. Imaginez que l'A.C.F.A. prend la peine de rencontrer un par un tous les média importants. Il y a une technique très importante qui s'appelle "an editorial board meeting". Cela veut dire que des délégués de l'Association représentant les domaines essentiels tels que l'éducation, la culture, l'administration rencontrent les rédacteurs et journalistes senior des média. La rencontre est officielle mais "off the record". A cette réunion, les délégués de l'Association mettent le camp "adverse" au courant de ce qu'ils font, des objectifs poursuivis et d'autres choses pertinentes. Ils peuvent même faire des commentaires sur la façon dont la francophonie est bien ou mal "couverte". Inutile de vous détailler les bénéfices qui pourraient tirer les francophones d'une telle initiative...

Très souvent, il y a des activités francophones intéressantes qui pourraient faire l'objet de reportages dans la presse anglophone. i.e: voyages-échange, cours d'immersion en français pour des administrateurs scolaires anglophones, productions culturelles de tous genres... etc. Ce sont ces mentions constantes dans la presse anglophone qui vont, petit à petit, tisser une image de la francophonie. Ce ne sont pas un ROND-POINT, une Cabane-à-Sucre une fois par an qui vont tout faire. La mémoire du public et des journalistes est très courte. C'est une présence régulière dans la presse et ailleur qui va commencer et finir par toucher le public. Les francophones manquent semaine après semaine, mois après mois, de très belles occasions de s'afficher, de se mettre sur la carte de l'Alberta. Les Jeux du Commonwealth en sont un exemple flagrant. La régionale d'Edmonton n'a pas trouvé mieux à faire, que d'exiger que le caractère bilingue des Jeux soit scrupuleusement respecté. Une réception officielle donnée par l'Association Canadienne-Française de l'Alberta, la participation d'un nombre d'hôtes et d'hôtesses bénévoles, bilingues et surtout franco-albertaines auraient donné bien meilleure presse. Il y a eu à la fin du mois dernier une conférence de tous les ministres de la culture du Canada à Edmonton. L'Association aurait pu entrer en communication directe avec les bureaux des dix ministres et les inviter à une réception organisée par elle en leur honneur. Elle se serait évidemment arrangé pour que la presse y soit aussi. Cela aurait sûrement eu un impact. N'y aurait-il pas moyen de convaincre certaines stations de télévision anglaise de faire des documentaires sur la francophonie, sur l'éducation française et autres sujets pertinents. Un autre exemple d'occasion manquée est la remise de plaquer à ces franco-albertains pour leur civisme au ROND-POINT. Les récipiendaires sont des personnes qui ont évolué à de très hauts niveaux dans le monde tant bien francophone qu'ANGLOPHONE. Des démarches bien orchestrées auraient amené la presse anglaise à faire quelque chose là-dessus. Cela aurait beaucoup rehaussé l'image de la francophonie chez la majorité anglophone qui se serait rendue compte que les francophones contribuent à la société en général. L'une des conditions essentielles de survie et d'épanouissement d'un groupe minoritaire est qu'il représente une VALEUR POSITIVE pour la société majoritaire à laquelle il participe.

Imaginez les choses qui pourraient être faites si l'Association augmentait son budget destine au relations publiques de $2,000 de façon à engager un relationiste à plein temps qui verrait à l'image de l'Association et de la francophonie en général. Il y a déjà toute une programmation possible pour ce bureau:

- recensement complet et détaillé de la presse dans toutes les régionales.

-organisation de rencontre, dans chaque régionale style "editorial board meeting" entre les délégués de la régionale et les média les plus importants

---

- relation constante avec tous les bureaux de presse pour leur suggérer des activitées intéressantes à couvrir.

- se tenir aux aguêts pour des occasions telles que les Jeux du Commonwealth, la rencontre des ministre de la Culture, le Stampede, les Klondike Days, le passage de grands artistes francophones (tel qu'André Gagnon à la mi-mars)., et voir de quelle façon la francophonie peut exploiter ces situations pour se faire connaître

---

- montrer aux différents comités culturels, aux différents organismes les ressources qui sont disponibles en communication et comment s'en servir.

SUITE PAGE 6



Lise Gagnon. Un mélange d'harmonie et de fougue le tout, avec beaucoup de présence sur scène.



Lynn Demers. Une voix douce, qui laisse transpirer beaucoup de sensibilité.

Roland Lajoie. Des blagues à gogo.

ROND-POINT '79

Une soirée de talents

Un orchestre au répertoire très varié, 4 artistes, chacun d'un style différent, une "disco" endiablée. Bilan: un spectacle-cabaret des plus entraînants.

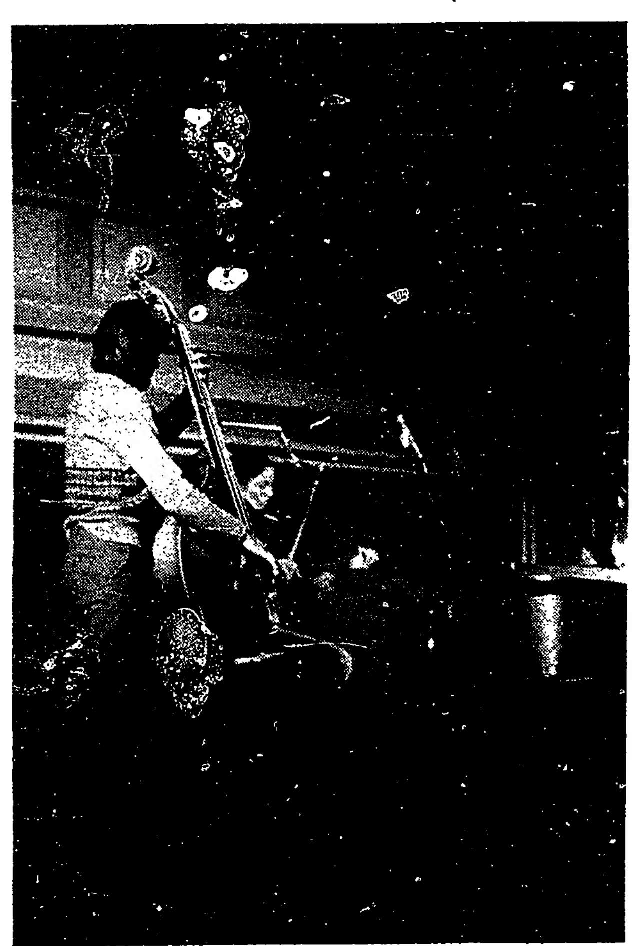
Près de 300 personnes ont assistés à cette démonstration de talents qui ont ouvert ROND-POINT 79 le vendredi soir.

Lise Gagnon a su marier sensibilité, harmonie et fougue pour faire vibrer le public avec une gamme de chansons variées. La voix douce de Lynn Demers, le style énergique de Gaëtan Bourdon et les belles mélodies poétiques de Jerry Lepage furent également fort appréciés.

Les artistes étaient accompagnés par la jeune vertuose du piano Gisèle Rouleau. Roland Lajoie, maître des cérémonies ponctua le tout de bonnes blagues.



Jerry Lepage. Un poète en verve.



TYMPAN— Un répertoire riche et varié.



Gaëtan Bourdon. Energique et espiègle...



Gisèle Rouleau virtuose du piano.





Céline ST-ARNAUD, du Carrefour de Calgary avec des professeurs à leur conférence annuelle.

Forger l'avenir de l'enfant

Photos et article par Monique Jeannotte

CALGARY

Les 14, 15 et 16 février derniers avait lieu à Calgary, la Conférence annuelle des professeurs des écoles publiques et séparées. Le thème de cette année, année Internationale de l'Enfant comme on sait, était: Forger l'Avenir de l'Enfant.

Dans le cadre de ces 3 jours, quatre conférenciers invités ont offert aux 5,000 professeurs des écoles de Calgary des commentaires dans les secteurs suivants: l'économie dans l'éducation; l'enfance mentalement négligée; la pauvreté de notre système d'éducation physique chez nos jeunes et la négligence de notre société et de nos systèmes scolaires vis-à-vis des enfants surdoués.

Mercredi soir marquait l'ouverture de la Conférence avec Mme Dian Cohen, journaliste et économiste au Toronto Star, résidente de Montréal. Mme Cohen a rappelé à une audience de 500 professeurs réunis malgré le froid glacial au Jubilee Auditorium, que: "l'enseignement n'a jamais été une sinécure et qu'il ne le deviendra jamais" et d'ajouter Mme Cohen: "Les gens en appelient toujours aux professeurs quand les choses vont mal avec leurs enfants."

"L'avenir, " a dit Mme Cohen, "est devenu de plus en plus difficile à prédire. Ce sont ceux qui pourront le mieux s'adapter aux circonstances changeantes de la vie qui auront le plus de chance de succès."

D'après Mme Cohen, "un point réellement inquiétant pour l'avenir, est la diminution de la population future sur le marché du travail, combinée avec l'augmentation de la génération vieillissante. La main-d'oeuvre grandit moins rapidement en ce moment et la demande des biens de consommation va diminuer, même avec une technologie plus avancée.

"La meilleure façon de préparer les jeunes à l'avenir est de les préparer aux incertitudes de demain. Il faut stimuler le développement de la technologie pour compenser aux salaires de plus en plus élevés et à la diminution du nombre de travailleurs sur le marché. Il faut également préparer les enfants à mieux comprendre la marche du monde en leur offrant plus de cours en économie et en politique. Dans ce cadre, il serait mieux d'offrir un cours qui pourrait s'appeler: "Peter Lougheed 101", de conclure Mme Cohen.

Jeudi, deux invités parlaient de l'enfance mentalement négligée et des progrès à faire en éducation physique.

Shirley Marcuse, directrice du centre de l'Abus de l'Enfant de l'Alberta Children's Hospital, a dit que: "En 1978, il y a eu 8,408 cas d'abus physiques de rapportés chez les enfants contre 250 cas d'enfants qui avaient été violentés mentalement. Il faut regarder la vérité en face", de poursuivre Mme Marcuse. "Les enfants négligés mentalement ne portent pas de traces visibles sur leur corps, mais émotionnellement, ils sont souvent blessés pour la vie. Il y a beaucoup plus d'enfants négligés mentalement et émotionnellement que d'enfants battus, dans notre province. Trop souvent, les médias mettent l'emphase sur l'enfance maltraitée pour attirer l'attention des lecteurs par des manchettes retentissantes."

"Les écoles," de continuer Mme Marcuse, "doivent jouer une part active dans la détection de ces abus, par l'étude du comportement des enfants. Un enfant négligé mentalement est souvent celui qui arrive toujours en retard, qui semble perpétuellement fatigué, qui ne montre aucun intérêt dans ce qui se passe en classe ou encore celui qui traîne après l'école, qui ne veut pas s'en retourner à la maison."

Mme Marcuse conseille ensuite: "Souvent, un professeur appellera les parents seulement pour se rendre compte, ou qu'ils sont complètement indifférents ou encore qu'ils sont loin d'être heureux de la situation à la maison. Souvent ces parents cherchent une solution à leur problème, mais ils ne savent où demander de l'aide. Les professeurs peuvent leur rendre un service énorme simplement en donnant aux parents les adresses où ils peuvent aller demander cette aide."

Mme Marcuse conclut en rappelant qu'il est très important pour les parents de se rendre aux rencontres parents-professeurs, dès les premières années d'école. Elle a fait aussi une mise en garde contre certains 'baby-sitters' qui parfois sont des sources d'abus mentaux pour les enfants dont ils ont la responsabilité.

Le 3e conférencier, M. Russ Kisby, est le directeur national de la Santé Physique pour les YMCA.

De dire M. Kisby: "Il y a 2.6 millions d'enfants au Canada et sur ce nombre, 75 pour cent ne rencontrent pas l'expectative du conditionnement physique de leur âge." Puis de continuer M. Kisby: "Une récente enquête au Canada a démontré que les enfants de 5 ans qui commencent l'école sont au même niveau de développement physique que les petits suédois. Mais quand ces enfants atteignent l'âge de 12 ans, leur niveau de santé physique est comparable à celui d'un suédois de 35 ans. En 7 ans donc, notre système d'éducation physique a vieilli nos enfants de 30 ans."

"Les éducateurs sont d'accord pour conclure que si on ne soigne pas les enfants émotionnellement abandonnés, ils deviendront des adultes sérieusement handicappés. Je maintiens que la même chose se produira si nos enfants ne sont pas conditionnés à développer leur santé physique. Comme adultes, ils souffriront d'une mauvaise santé qui leur sera un sérieux handicap."

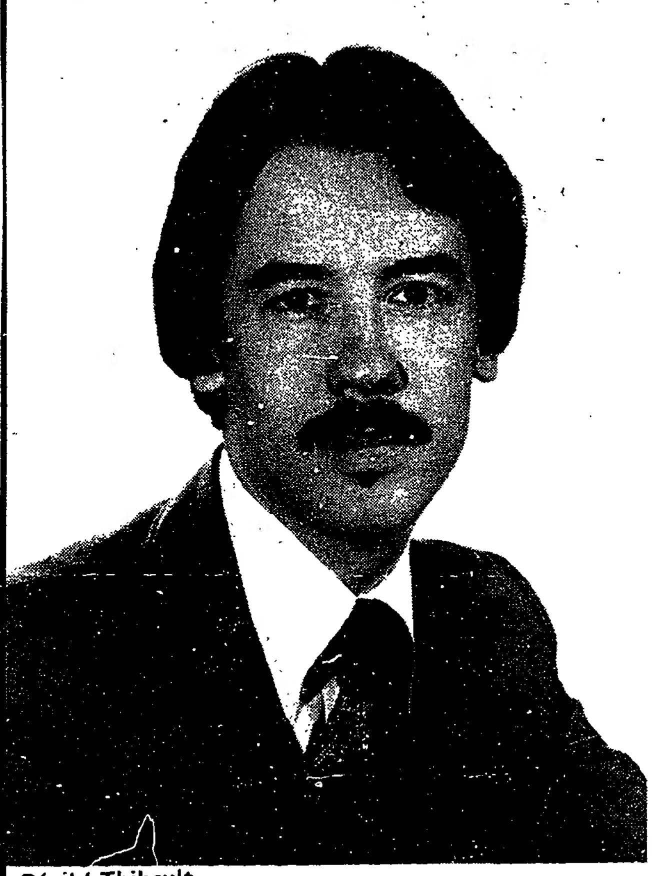
"C'est un fait connu que des enfants en mauvaise condition physique deviennent des enfants qui souffrent de paresse et de léthargie. Il est déplorable de voir comment, au Canada, en ce moment, nos adultes et nos enfants souffrent généralement d'obésité et de mauvaise posture. Ces deux conditions physiques sont la cause de 80 pour cent des maux de dos dont souffrent nos canadiens" de conclure M. Kisby, qui est aussi membre de l'exécutif du mouvement Participaction, organe d'action de conditionnement physique du gouvernement fédéral

Enfin vendredi, le docteur Joseph Renzulli, expert des E.-U. pour l'enfance surdouée constatait: "Au Canada, il n'existe pas encore de programme bien défini de développement pour les enfants surdoués. " A Calgary, un embryon d'un seul programme pilote existe, sous les hospices des écoles publiques.

"Il est étrange de constater," dit le docteur Renzulli, "qu'une attitude d'amour ou de haine existe vis-à-vis les enfants surdoués. On aime ces enfants quand ils inventent un vaccin qui sauve des vies humaines, autrement, on préfère les renier. Mais un mouvement a enfin vu le jour. Le monde se rend compte que maintenant que les ressources de l'environnement physique diminuent, il devra se pencher sur les ressources du cerveau de l'homme. Ce sont les intelligences brillantes qui seules peuvent apporter des solutions à nos maux. On devra donc s'en remettre de plus en plus sur nos enfants les plus prometteurs intellectuellement."

En concluant, le docteur Renzulli a mis les professeurs en garde d'essayer d'entrer en compétition avec des enfants surdoués.

"Un professeur doit posséder une grande maîtrise de lui-même pour travailler avec des enfants qui ont un QI supérieur au sien. Le travail d'un professeur est de montrer à l'enfant, comment apprendre, de lui indiquer où trouver et comment employer les meilleures sources de connaissances. N'est-il pas vrai qu'en éducation physique, un entraîneur enverra un athlète aux compétitions mondiales sans que lui-même ait gagné une seule médaille?"



Gérald Thibault

Avons-nous le choix

Article par Louis Leclair

MORINVILLE-LEGAL

Le 14 mars, les gens de l'Alberta auront à exercer leur privilège démocratique aux bureaux de vote. Si le choix est difficile dans l'Alberta en général, il l'est d'autant plus dans la régionale Morinville-Legal, circonscription de St-Albert. La richesse de la province, la polarisation des idées, la force imposante du gouvernement présent et l'absence d'opposition significative permettent l'épanouissement d'ethno centrisme et d'arrogance flagrante, comme l'a démontré tout récemment notre Premier Ministre. M. Lougheed nous l'a dit à plusieurs reprises, "S'il y a du français dans la province, il y en a trop," ou encore "La protection des droits linguistiques du petit groupe Franco-Albertain (2.2 pour cent selon lui) n'en vaut pas la peine." L'élection est pour nous l'occasion de poser un geste; si tous les petits groupes, tels que le notre, n'ont pas le courage de faire l'effort, de prendre l'initiative, M. Lougheed demeurera invinsible. Ses petits cousins anglophones en minorité au Québec se comptent chanceux du fait que la politique de M. Lévesque n'est point si rétrograde que la sienne.

L'augmentation de l'éducation en français afin de permettre à nos jeunes de développer le bilinguisme, est de plus en plus difficile à obtenir. N'est-ce pas une cause d'humiliation que de se rendre compte que le progrès obtenu est dû en partie aux parents anglophones qui en ont compris l'avantage. N'est-ce pas ironique, que souvent, ce soient les anglophones qui profitent le plus d'une éducation en français?

L'heure ne pourrait pas être plus propice pour nous d'aller à l'encontre de l'assimilation. Il existe dans notre régionale l'occasion de donner notre appui à un Franco-Albertain en la personne de Gérald Thibault qui se présente sous l'étiquette libérale. M. Thibault et son chef Nick Taylor se prononcent unitéralement en faveur de la protection des droits linguistiques des francophones au sein d'une constitution vraiment canadienne. Tous les deux déplorent le fait qu'en Alberta il n'existe aucune loi pour permettre l'éducation en français.



L'exécutif de l'ACFA régionale de Bonnyville de g à d: Gilbert Proulx, président sortant de charge; Simon Dallaire, président; Marie-Claire Champagne, 1ere vice-presidente; Laurier Hamel 2e vice-president.

A.C.F.A. En avant le recrutement!

Photos et article par Henri Lemire

BONNYVILLE

L'A.C.F.A. régionale de Bonnyville se propose d'augmenter considérablement son membership d'ici le début d'avril. Les membres du conseil régional ont décidé d'y mettre le "paquet" et de contacter tous les non-membres de la région et les invités à devenir membre de l'association et abonné du Franco-Albertain.

Cette décision fut prise lors de l'assemblée mensuelle de l'A.C.F.A. régionale au Centre Culturel lundi dernier.

Un peu dans le même ordre d'idées l'A.C.F.A. propose de préparer une brochure publicitaire, commanditée par les commerçants locaux, qui aurait pour but de décrire les activités, les comités, les services et les objectifs de l'A.C.F.A. régionale. Cette brochure serait distribuée par le comité d'accueil de Bonnyville ainsi qu'au bureau touristique.

Afin d'attirer des francophones à Bonnyville, l'A.C.F.A. organisera un comité spécial qui s'occupera de recruter des francophones et de les intéresser à venir s'établir à Bonnyville. Ce comité pourrait travailler en coordination avec les centres de Main-D'Oeuvres du Canada ainsi que la compagnie Imperial Oil.

En plus, l'A.C.F.A. a formé un comité qui s'occupera de contacter les nouveaux venus afin de les inviter à venir au Centre rencontrer d'autres francophones. On suggéra d'organiser une rencontre par mois au Centre, un vendredi soir, simplement pour trinquer et mieux se connaître.

Ces projets de publicité et de recrutement sont partiellement subventionnés par des fonds provenant des projets spéciaux de l'A.C.F.A. provinciale.

Activités et Spectacles

Plusieurs activités et spectacles sont prévus pour les mois a venir. Francophonie Jeunesse de l'Alberta a organisé une tournée albertaine pour les Frères Pariseau qui ont donné leur premier spectacle en Alberta avec le groupe "33 Barrette". Ils joueront à l'Ecole Secondaire le 8 mars à 10h30.

Les jeunes de l'Ecole Elémentaire auront du théatre d'enfants à leur goût. Le 14 mars, la "Boîte à Popico" d'Edmonton les visitera tandis que le 16 mars se sera au tour du "Théatre Nouveau" d'amuser les écoliers.

Les activités sont cependant pas toutes réservées aux jeunes. Un spectacle- cabaret avec l'acadienne Roseline Blanchard aura lieu au Centre Culturel le 28 mars.

Avril débutera avec une pièce de théatre comique présentée par le Cercle Molière de Saint-Boniface. La pièce intitulée "Ok D'Abord" sera présentée pendant l'après-midi du 3 avril aux élèves du secondaire à l'Ecole Notre-Dame Junior High. La deuxième représentation aura lieu à 20h00, au même endroit pour le grand public.

André Roy animera deux soirées Disco les 27 et 28 avril. Les Anti-Coquilles s'occupent du Disco du vendredi qui aura lieu à l'Ecole Secondaire. Le samedi la soirée est organisée par les comités des danses folkloriques et des scouts qui se partageront les profits.

Le 13 mai c'est le groupe "Edouard et Mika" qui sera en spectacle au Centre Culturel. A l'automne l'A.C.F.A. prévoit recevoir le groupe Québecois "Garolou".

Actualités SUITE

SUITE DE: AVONS NOUS LE CHOIX

Même si Gérald se prononce ouvertement en faveur de la protection des droits linguistiques des canadiens français de l'ouest, ses ambitions sont beaucoup plus vastes. Le comté St-Albert est très grand et Gérald y voit un défi. Il cherche à lui apporter le leadership dont il a tant besoin, de voir à l'amélioration de nos chemins, à l'agrandissement et diversification de nos écoles et aux soins de nos citoyens d'age d'or. Il faut aussi selon lui encourager l'épanouissement de certaines formes d'industries secondaires et de petites entreprises, qui offriraient une alternative aux gens de St-Albert, de Morinville et de Legal, (etc) obligés présentement de se rendre à Edmonton faute d'emploi dans leur village.

A l'échelle provinciale, Gérald déplore les concessions inutiles de la part du gouvernement auprès des compagnies de pétrole et d'autres sociétés commerciales. Nos ressources dans le domaine pétrolier diminuent rapidement.. Allons nous faire du pétrole Albertain ce que nos ancêtres ont fait du buffalo. Ce qui l'inquiète le plus cependant est le fait que le gouvernement opère sans opposition, qu'il crée des lois sans analyse critique ou étude de différentes perspectives. Sommes nous prêts à poser un geste symbolique et osons nous espérer que ce geste devienne tangible? Nos cartes se joueront le 14 mars.

Calendrier

CALGARY

MERCREDI 7 mars

Soirée de conversation française chez Virginia Hunter de l'A.F.C, 44 Medford Place S.W., à 19h30. Renseignements: 252-1225.

VENDREDI 9 mars

Retraite du carême les 9, 10 et 11 mars à 19h30 à l'église Ste-Famille. Le prédicateur sera le Rév. Père Roland Dubourt, Père Bénédictin.

SAMEDI 10 mars

Club Ciné-Jeunesse présente le film Chitty Chitty Bang Bang à 14h00 au 6e étage, Bibliothèque municipale, 616 Macleod Tr. S.E.

Danse Disco des comités Jeunesse-Ouvriers, de la S.F.C.C. au sous-sol de l'église Ste-Famille, à partir de 20h00.

SAMEDI 17 mars

Pour la première fois à Calgary, Initiation aux 2e et 3e degrés des Chevaliers de Colomb à l'église Ste-Famille. Renseignements: 242-1551 ou 262-2492.

LUNDI 19 mars

Ciné-Club adulte présente: La chambre verte, de Truffaut. Le sujet de ce film est délicat, et fut rarement traité au cinéma: la mort et la fidélité aux morts. La critique du Devoir, de Montréal, était excellente.

BONNYVILLE

ACTIVITES

JEUDI 8 mars

Les Frères Pariseau en spectacle à l'Ecole Secondaire à 10h30.

LUNDI 11 mars

Réunion mensuelle, A.C.F.A. régionale au Centre à 20h00.

MERCREDI 14 mars

La Boîte à Popico, théatre d'enfants, à l'Ecole Elémentaire

VENDREDI 16 mars

Le Théatre Nouveau, théatre d'enfants à l'Ecole Elémentaire.

Editorial...suite

- apprendre aux dirigeants de l'A.C.F.A. provinciale et régionale comment se servir de la presse, comment se faire interviewer, comment écrire calmement et clairement les buts des francophones, comment ne pas toujours sortir les mêmes phrases creuses " les francophones veulent conserver leur identité, garder leur fierté..." Tout cela, on le sait. Mais, à la preuve, ne clarifie pas mieux la question de l'éducation française, les questions des jurisdictions scolaires, ... Cela ne permet pas de bien contrecarrer des questions aussi déroutantes que: " Why there must be a hyphenated Canadian? Why not all be Canadian? " ... La manière d'esquiver ou de contrecarrer ces sortes de questions, la façon de s'expliquer clairement s'apprend, commme toute chose.

- préparer et faire sortir une sorte de guide touristique en français et en anglais sur la francophonie-albertaine guide qui serait vendu dans toutes les librairies, disponibles à tous les kiosques d'aéroport, partout...

- ré-examiner toute la stratégie publicitaire des associations et des organismes. Est-ce que tous ces posters, ces boutons, ces pamphlets communiquent vraiment?. S'adressent-ils tous à des convertis?

Pour mettre tout cela en marche il suffit qu'un budget soit alloué à une personne compétente, posée, aggressive, imaginative.

Evidemment on peut toujours tourner autour du pot et dire qu'on va tout remettre à un comité qui va étudier la question et faire un rapport et des recommendations. En attendant la francophonie rate de belles occasions, sa promotion est faite un peu au hasard, ses techniques publicitaires laissent beaucoup à désirer, sa visibilité est faible (même le bureau provincial n'a aucun enseigne. A moins d'être un habitue il est beaucoup plus facile d'identifier l'imprimerie La Survivance sur la 109 que le bureau central de l'A.C.F.A.) et toute l'IMAGE de la francophonie est plus ou moins laissée au gré des déclarations de M. Lougheed, Koziak ou, René Levesque ou le simple Red-Neck? de la rue.

Le Franco-Albertain

Journal hebdomadaire publié le vendredi.
Membre de l'Association de La Presse Francophone hors-Québec et des Hebdos régionaux.

REDACTEUR EN CHEF: Maxim Jean-Louis
ADMINISTRATRICE: Francine Gagné
COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE: France Guy-Sénéchal
PUBLICITAIRE: Maxim Jean-Louis
MONTAGE: Anna Nowakowski-Hayes
SECRETARIAT: Danièle Petit

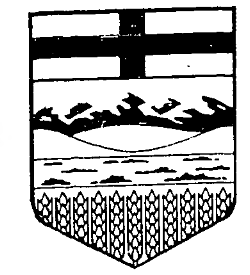
SIEGE SOCIAL : 10014 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4
TELEPHONE : 422-0388

Les abonnements au Canada: $12.00 pour un an
$20.00 pour deux ans
à l'étranger: $15.00

LE FRANCO—ALBERTAIN se vend 0.50 cents l'exemplaire.

Courrier de deuxième classe
Enregistrement: No. 1881

VOTEURS ALBERTAINS



MESURES SPECIALES POUR VOTER

URNES PRE-ELECTORALES

Jeudi, vendredi et samedi,
8, 9 et 10 mars 1979
11 heures à 21 heures

Toutes les 79 divisions électorales auront au moins une Urne Pré-électorale qui sera ouverte aux voteurs éligibles entre **11 heures et 21 heures, le jeudi 8 mars, le vendredi 9 mars et le samedi 10 mars.**

Les urnes seront réservées aux voteurs qui sont infirmes ou qui seront absents le mercredi 14 mars 1979, journée des élections.

VOTEURS INFIRMES

Journée des élections

Un voteur éligible, incapable de lire ou victime d'une infirmité **autre que la cécité,** peut, le 14 mars 1979, journée des élections, après avoir prêté serment, recevoir l'aide d'un officier électoral pour remplir son bulletin de vote.

Un voteur aveugle, peut, s'il est accompagné par un ami, après que ce dernier et lui aient prêté serment, se rendre avec lui remplir son bulletin de vote.

POSSIBILITE DE VOTER A PARTIR DE CERTAINES INSTITUTIONS DE SANTE

Hôpitaux, sanatoriums, maisons de retraite, et institutions mentales

Là où il y a 10 malades ou plus éligibles, une urne sera établie la journée des élections, le 14 mars 1979. Les heures seront fixées par l'officier électoral.

ETUDIANTS ABSENTS

Dans un certain nombre d'universités albertaines, d'institutions techniques et de collèges publics, des urnes seront disponibles aux étudiants Albertains qui fréquentent des institutions hors de leurs endroits de résidence. La **date prévue sera 4 jours avant la journée d'élection, le mercredi, 14 mars 1979 et pendant les heures fixées par l'officier.**

VOTEURS INFIRMES INCAPABLES DE VOTER LA JOURNEE DES ELECTIONS, LE MERCREDI 14 MARS 1979

Un voteur qui, dû à une infirmité physique, n'est pas capable de se rendre en personne aux urnes peut faire une demande auprès de son officier électoral **avant le 1er mars 1979** pour pouvoir voter par la poste. Des bulletins spéciaux lui seront envoyés par la poste ou livrés par l'officier électoral avant 20 heures, le 14 mars 1979 journée des élections.

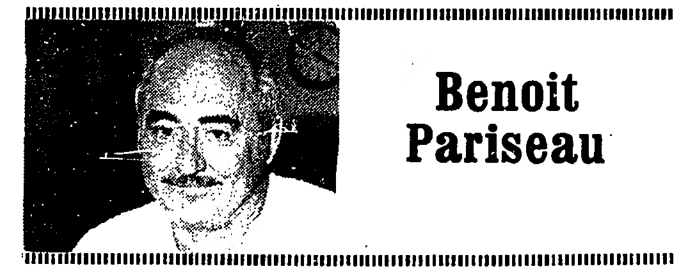
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec l'officier électoral de votre division dont le nom et l'adresse sont indiquées sur la proclamation que vous trouverez affichée dans votre division électorale, ou publiée dans votre journal.

KENNETH. A. WARK
OFFICIER ELECTORAL EN CHEF
PROVINCE DE L'ALBERTA



CHIEF ELECTORAL OFFICE

Benoit Ditskipense



Benoit Pariseau

Myopie-populaire maladie

Roger Prieur, curé de Girouxville en Alberta m'a beaucoup impressionné par l'homélie qu'il a présenté à l'occasion de la cérémonie d'Adieu à la mémoire de Paul St. André. Je cite les paroles de monsieur Prieur. "Pourquoi faut-il toujours attendre le moment de la mort pour dire du bien d'une personne? C'est parce que, quand cette dernière est vivante, nous sommes beaucoup trcp près d'elle."

Combien juste..... La myopie est la maladie la plus populaire chez les humains, elle est même plus populaire que le Cancer et on peut même en souffrir sans même sans rendre compte.

La foi et Clément Desrochers

C'est St. Augustin ou un autre qui avait dit un Jour "La Foi peut transporter les montagnes". L'Ancien curé de Girouxville Clément Desrochers est un sage et aussi un croyant. Le Père Desrochers a le don de la foi qui malheureusement n'est pas donné à tous les mortels. Devant un auditoire attentif réuni à l'église de Girouxville la semaine dernière, notre ami et grand prédicateur racontait une épisode dans la vie d'un fils de l'endroit qui nous avait quitté pour un monde meilleur.

"Lors d'une excursion de pêche qui s'était avérée désastreuse, Paul avait tout perdu, ses deux compagnons noyés, son équipement sa chaloupe. Tout ce qui lui restait.....Son chapelet... C'est sans doute le chapelet qui avait fait flotter notre homme vers le rivage" Je ne doute pas que le chapelet ait pu aider, ça ne pouvait faire de torts, mais connaissant St. André je dois ajouter qu'il a du drôlement se débattre.

La morale de cette histoire. Portez toujours votre chapelet, car qui sait, un jour vous irez peut-être à la pêche.

Saviez vous que..

Monseigneur McNeil Archevêque d'Edmonton est un lecteur assidu du Franco- Albertain et selon ma source d'information, il commencerait par lire cette intéressante rubrique. Continuez, son excellence, car si on peut vous apprendre des choses tant mieux. N'y a-t-il pas un dicton approprié... "Lisez, Lisez, il en restera toujours quelque chose.

Donnelly, c'est toujours chez moi

Vous connaissez la chanson "Le cher vieux Sapin? " Ces refrains sont si vrais pour plusieurs d'entre nous. "Que de fois au mi-temps de ma vie, quand je songe aux beaux jours du passé, je reviens l'âme toute ravie, au nid charmant qui m'a tant bercé. Je revois la maison paternelle, le jardin, le vieux puits, la margelle, je revois sur le bord du chemin, l'arbre géant le cher vieux sapin."

Est-ce moi qui ai changé, ou les gens de mon village natal? Il semble qu'à chaque fois que je suis de passage à Donnelly, les oreilles me sifflent. Les gens de mon pays seraient-ils susceptibles au point de m'accuser de trahison et y aurait-il complot pour me lyncher? Les gens de mon pays sont-ils au-dessus de toutes critiques?

Vraiment, les gens de mon village n'ont pas grand chose à faire pour s'obstiner à entretenir des conversations qui frisent la médisance. Je l'ai dit et je le répète, votre patinoire est majestueuse, et je n'ai que de l'admiration pour tous ceux qui ont travaillé à sa construction.

Je suis devenu le mouton noir de l'endroit pour avoir osé prononcé la phrase suivante "Reste à savoir si Donnelly ne s'est pas donné un éléphant blanc" C'est tout ce que j'ai dit... C'est tout ce que j'ai dit..... Il ne reste donc qu'une chose à faire, pour moi ce sera d'oublier et pour vous,! de laissez tomber votre mentalité de petit village et votre susceptibilité. Sachez que je ne souhaite qu'une chose pour le "Donnelly-Guy Sportplex". Que les portes de ce dernier demeurent ouvertes pour les 75 prochaines années.

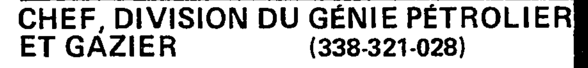
Elections 1979

Dans quelques semaines les résidents de l'Alberta se présenteront aux urnes pour élire un nouveau gouvernement à monsieur Lougheed. Bien entendu ces élections du mois de mars seront couvertes par la radio et la télévision de Radio Canada. Notre équipe locale sera soutenue par une équipe d'experts de Radio Canada Montréal. Qu'on se le dise tout de suite Edmonton c'est en Alberta tout comme Brandon au Manitoba. Il a fallu qu'on présente les Jeux d'Hiver du Canada à Brandon pour entendre un animateur de Radio Canada Montréal se poser la question et en ondes S.V.P. Si Brandon était une ville de la Saskatchewan ou du Manitoba.



Appel de candidatures mixtes

Fonction publique Canada
Public Service Canada



CHEF, DIVISION DU GÉNIE PÉTROLIER ET GAZIER (338-321-028)

Traitement : $29 700 à $36 700 (à l'étude)
No de référence : 79-SM-P-002 (6 9)
Ministère des Affaires indiennes et du Nord
Direction des ressources non-renouvelables du Nord
Région de la capitale nationale

Fonctions

Le titulaire devra veiller aux intérêts du ministère au cours des différentes étapes des travaux de génie pétrolier, telles que forage, mise en réservoir, production et ingénierie d'oléoduc; élaborer des politiques pétrolières et soumettre des recommandations touchant la législation et les lignes de conduite relatives au génie pétrolier de même qu'à l'exploitation et à la conservation des ressources pétrolifères, en vue de favoriser la prospection pétrolière dans le Nord et de voir à ce qu'elle soit profitable sur un plan tant régional que national; étudier les orientations de l'industrie pétrolière et soumettre des plans à longue échéance visant le Nord; agir comme expert-conseil auprès des cadres supérieurs du ministère quant à l'interprétation et à l'application de la législation et des façons de procéder en matière de ressources non-renouvelables.

Conditions de candidature

Les candidats devront avoir un diplôme universitaire en génie ou pouvoir obtenir le statut d'ingénieur professionnel au Canada et jouir d'une formation spécialisée en génie pétrolier; ils devront de plus avoir acquis une expérience approfondie et pertinente auprès d'une grande compagnie pétrolière.

Exigences linguistiques

La connaissance de l'anglais et du français est essentielle. Les personnes unilingues peuvent poser leurs candidatures mais doivent indiquer leur volonté de devenir bilingues. La Commission de la Fonction publique évaluera les aptitudes des candidats à devenir bilingues. La formation linguistique sera offerte aux frais de l'Etat.

Comment se porter candidat

Envoyez votre demande d'emploi et/ou votre curriculum vitae à :
Jacques Avery
Commission de la Fonction publique du Canada
Dotation des cadres supérieurs
Ottawa (Ontario) K1A OM7
Date limite : le 30 avril 1979

Prière de toujours rappeler le numéro de référence approprié.

LE LECTEUR A LA PAROLE

M. Le Rédacteur,

La dernière Valse le "rapport Pepin-Robarts" semble un peu apeurant pour les provinces de l'Ouest.

Etant une des âgées avec l'expérience du passé, (d'assimilation). Ayant beaucoup de temps de me tenir à la page soit en écoutant ou en lisant les nouvelles (je les prends avec un grain de sel).

La politique m'intéresse beaucoup ainsi que les écoles et les différentes vues sur les religions.

Ceci m'amène à vous dire "Méfiez-vous" ou "Méfions-nous".

Si on a un autre gouvernement, que celui du grand bilingue "Trudeau", nous danserons la dernière danse en anglais et même sans religion.

Mme A. Doré.

On apprécierait reçevoir notre Franco la semaine qu'il sort et non

UNE SEMAINE EN RETARD! !

Je vous envoie un chèque de $12.00 pour le renouvellement pour un an au Franco . Il me semble que le journal a élevé son prix un peu haut en proportion aux autres journaux surtout pour nous les vieux à la pension si on nous aurait fait une petite déduction. Mais nous n'avons qu'un journal français dans l'Alberta et il faut le tenir. J'aime bien participer à le tenir et je lui souhaite bonne chance et aussi à tout le personnel qui aide pour les nouvelles, annonces, imprimeries etc.

Merci

Votre toute dévouée

Mme Rachel. M. Langlois

LE MOT DU SILENCIEUX

Il y a des êtres si éloquents pour raconter leurs malheurs que, si on les applaudissait, ils donneraient des rappels.

Le passé, notre maître? Plutôt un apprenti maladroit que l'on aimerait bien pouvoir corriger.

Le propre du sot n'est pas de dire des sottises (tout le monde le fait), mais de les redire.

Les conformistes sont capables d'audaces dans leurs idées ou leur vêtement, mais ce sont des audaces à la mode, des bravades sans risques.

Si vous voulez penser comme la majorité, ne pensez pas.

On ne s'amène pas avec des idées larges dans une maison dont les portes sont étroites.

Une critique est objective dès que nous la partageons.

La liberté, pour l'un, de s'exprimer trouve sa compensation dans la liberté, pour l'autre, de l'interpréter.

Vainement vous vous expliquez à des esprits bornés, qui vous ont résolus une première fois pour toutes.

Les grands incompris sont de grands cachotiers. Ils seraient plus accessibles s'ils se dérobaient moins.

Je déteste le naturel. Rien n'est plus poseur.

Vous me dites que vous ne croyez en rien. Bon! Alors, si je vous dis que je vous crois, vous ne le croirez donc pas?

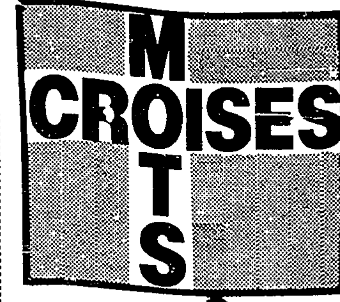
La dernière des illusions: se croire sans illusions.

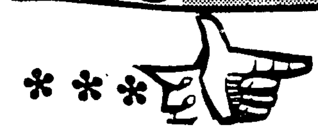
On entend réclamer partout l'égalité des chances, nulle part l'égalité des risques.

L'ennui est l'angoisse des sots.

Pour être bien dans sa peau, il faut avoir quelque chose du pachyderme.

Il faut tout mettre en doute; en premier lieu, le doute.





Le mot croisé

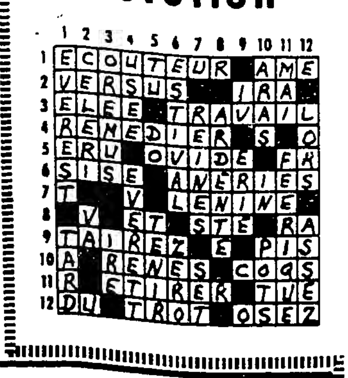
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

HORIZONTALEMENT

1 Ville des Cantons de l'Est - Mois
2 Sobriquet du ministre Trudeau
3 Dieu égyptien - Exprime le motif
4 Drame lyrique - Motif
5 Grain que l'on sème - Double règle
6 Homme d'Etat français, né à Reims
7 Qui concerne les astres
8 Adj. dém. - Fait géré par l' Etat
9 Qui a sa raison - Jeune cochon
10 Richesse - Moindre, plus petite
11 Adjectif possessif
12 Fils du frère - D'après

VERTICALEMENT

1 Motocyclettes - Bouffon
2 Personne qui réfléchit
3 Fils de Noé
4 Produit un effet - Mâle de la daine
5 Fonction de gérant - Etre éternel
6 A toi - De la Corée
7 Dignitaire ecclésiastique - Conj.
8 Mélodie - Petits sacs à tabac
9 Emplacement - Tordue en spirale
10 Colère
11 Bêtise
12 Poil des moutons - Métal blanc



pêle-mêle

TROP, C'EST TROP!

Les enfants qui consomment trop de télévision deviennent anormalement agressifs. Une étude de l'université Yale sur cent quarante enfants de trois et quatre ans a tiré cette conclusion. Le plus étonnant, c'est que les enfants soumis à des émissions où l'on mettait en vedette des scènes de violences ne se sont pas montrés plus agressifs que les autres. Apparemment, ce n'est pas le contenu des émissions qui influence les jeunes spectateurs, mais le nombre d'heures passées devant l'écran.

La génération pepsine

Les ulcères d'estomac, que certains attribuent au stress de la vie moderne, seraient une maladie héréditaire. Des chercheurs ont découvert que l'estomac de certains individus secrète une enzyme appelée pepsine en quantité beaucoup plus grande que la moyenne; cette caractéristique est transmise par hérédité. Cependant, les habitudes alimentaires et le stress peuvent accélérer ou accentuer l'apparition de la maladie.

BEAUX YEUX SUR COMMANDE

Dis millions de personnes en Amérique du Nord portend des verres de contact. Les nouveaux petits disques en plastique souple sont plus facilement ajustables et de plus en plus de gens les adoptent pour corriger divers défauts de la vue. On fabrique des verres de contact teintés, de sorte que l'usager peut changer à volonté la couleur de ses yeux: n'importe quelle femme peut maintenant avoir les yeux d'Elizabeth Taylor; quand on rencontre une beauté flamboyante, en plus de se demander si la couleur de ses cheveux est naturelle, on se posera désormais la même question à propos de ses yeux.

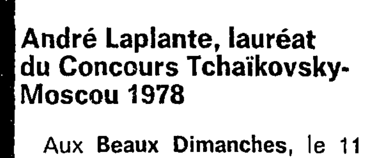
Popeye a cinquante ans

En 78, on a fêté les cinquante ans de Mickey Mouse; en 79, on fête ceux de Popeye. Ce populaire personnage de bande dessinée a persuadé plus d'un petit Albertain de manger ses épinards; mais il en a influencé bien d'autres puisque ses aventures sont traduites en vingt langues et apparaissent dans deux cent cinquante journaux à travers le monde.

A Chester, en Illinois, la ville natale de Elsie Segar, créateur du célèbre personnage, on a élevé une statue à Popeye. Segar est mort en 1938; c'est Forrest C. Sagendorf, que Segar avait engagé comme assistant durant les années trente, qui a continué de faire vivre le robuste marin à l'éternel clin d'oeil ainsi que ses amis Brutus, Wimpy et Olive, symboles quelque peu usés de la culture américaine.

Les Beaux Dimanches

Portrait d'André Laplante
le 11, 22 h 00



André Laplante, lauréat du Concours Tchaïkovsky-Moscou 1978

Aux **Beaux Dimanches**, le 11 mars à 22 heures, la télévision de Radio-Canada présentera un **Portrait d'André Laplante**, pianiste canadien originaire de Rimouski, gagnant de la médaille d'argent du concours international Tchaïkovsky tenu à Moscou en juillet 1978 En remportant les honneurs du plus difficile concours international d'exécution musicale, André Laplante a triomphé de 91 candidats venus de 23 pays, après quatre semaines de compétition.

Après son triomphe à Moscou, André Laplante donna une série de concerts dans d'autres villes importantes d'URSS avant de rentrer en Amérique et de triompher à nouveau au Carnegie Hall de New York lors de ses débuts dans la métropole américaine. La salle, remplie à capacité, lui accorda une ovation réservée aux artistes les plus célèbres.

Avant de remporter les honneurs du Concours Tchaïkovsky, notre compatriote André Laplante fut également gagnant du Concours international de piano Marguerite-Long, à Paris, en 1973; du Concours international d'exécution musicale de Genève, en 1976, et du Concours international de Sydney, Australie, en 1977. Auparavant, André Laplante avait remporté deux fois, en 1965 et en 1968, le premier prix du Concours des Matinées symphoniques de Montréal. Boursier du Conseil des Arts du Canada, André Laplante fut pendant sept ans élève d'Yvonne Lefébure, à Paris. Aujourd'hui, il habite New York où il continue de se perfectionner au Juilliard School, sous la direction du professeur Sascha Gorodnitzky.

Avant d'atteindre à une renommée internationale, André Laplante s'est fait connaître au Canada en jouant avec les plus importants orchestres symphoniques du pays et il a remporté de brillants succès auprès de ses auditoires lors de concerts donnés en France, en Suisse, au Portugal et en Hongrie.

Après ses études musicales dans sa ville natale, André Laplante a étudié à l'école Vincent-d'Indy de Montréal, avec le professeur Yvonne Hubert, pour obtenir son baccalauréat et sa maîtrise en musique, en

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du 10 au 16 mars 1979

Volume 13 numéro 11

samedi

10 mars

8h30 PASSE-PARTOUT
Emission du ministère de l'Education du Québec pour les enfants d'âge préscolaire. A travers les marionnettes, les enfants retrouvent des situations semblables à celles qu'ils vivent.

9h00 CANDY
«Dans le coeur des roses».

9h30 LES AVENTURES DE PINOCCHIO
Série réalisée par Luigi Comencini, avec Andrea Balestri, Gina Lollobrigida et Nino Manfredi.

10h00 PROTRAITS D'ENFANT

10h30 LES HÉROS DU SAMEDI
Tournoi de hockey Pee Wee AA, à Québec. Anim.: Serge Arseneault et Jean Pagé. Analyste: Charles Thiffault. Réal.: Henri *Parizeau.*

11h30 TELÉJEANS
Anim.: Jacques Lemieux. Chroniqueur: Dominique Arel. Rech.: Diane England et Elisabeth Gagnon. Réal.: Jean-Luc Paquette et Max Cacopardo.

12h00 LA SEMAINE PARLEMENTAIRE À OTTAWA
Animateur: Jean-Marc Poliquin. Rédacteur en chef: Gaétan Deschênes. Journaliste: Noël Gauthier. Réal.: François Tran.

13h00 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
Concours permettant à huit jeunes francophones de filmer pendant six mois les sujets de leur choix sur chacun des continents. Anim.: Alain Stanké, Réal.: Henri Parizeau. «Coupe-photos et la remise du prix» **(dernière).**

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI
CAMMAC (Canadian Amateur Musicians, Musiciens amateurs du Canada): camp musical dans la région de Lachute. Invités: MM. Jan Simons et Paul Cadrin, codirecteurs du camp; Mario Duschênes, flûtiste, et quelques campeurs. Rech.: Roberte Auclair. Animatrice: Louise Arcand. Réal.: Claude Routhier.

15h00 DÉFI
«Objectif: pôle Nord» (4e de 13). En plein mois d'août, une avionnette Twin Otter abandonnait au milieu des glaces Marc et six de ses camarades. Devant eux, des paysages fabuleux, vierges, ceux de l'île Ellesmere. Ils devront effectuer à pied des distances considérables, tirant der*rière eux deux lourds traineaux.* Réal.: François Floquet. Prod.: Via le Monde Canada.

15h30 CINÉ-JEUNESSE
Tintin: l'Ile Noire. Dessins animés réalisés par Ray Gossen. Tintin et le capitaine Haddock sont témoins d'un atterrissage forcé qui les lance à la poursuite de bandits, en Angleterre, dans le Sussex, puis dans l'île Noire, en Ecosse (Belge).
Tintin: l'Etoile mystérieuse. Une étoile mystérieuse s'abat sur la terre. Un météore géant est tombé dans l'Arctique. Tintin, le capitaine Haddock et Tournesol s'approchent de la merveille: cette île nouvelle est pleine de phénomènes inusités (Belge).

17h00 BAGATELLE
«Caliméro se méfie des canards». «Toffsy»: «Pierre et l'herbe musicale». «Les Merveilleuses Histoires du professeur Kitzel»: «Cartier à Montréal». «Linotte et Finaud»: «Nous irons à la chasse». «Contes du folklore japonais»: «L'Ile aux ogres». «Monsieur Magoo». «Mini-Proutt»: «Les Naufragés». «Pouf et Riqui». «Grangallo et Petitro»: «Le perroquet barbotte». «Les Voyages de Tortillard»: «Chat qui bâille et chat qui rit».

18h00 LA SOIREE DU HOCKEY
Au Forum de Montréal, les Rangers de New York rencontrent les Canadiens. Reporters: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Richard Garneau et Lionel Duval. Réal.: Michel Quidoz et Jacques Primeau.

20h30 HEBDO-SAMEDI
Animateur: Achille Michaud. Revue de presse: Claude Bisaillon. Réal.: Michel Beaulieu.

21h30 LA FEMME BIONIQUE



«Le Prisonnier de Las Vegas» (dern. de 2). La mise en scène astucieuse du jeune Franklin se déroule comme il l'avait prévue et ses menaces sont sur le point de se réaliser.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h00 LES AFFAIRES DE L'ETAT

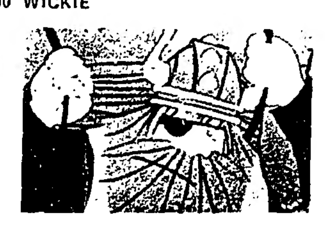
23h10 CINEMA
Alice n'est plus ici (Alice Doesn't Live Here Anymore). Drame réalisé par Martin Scorsese, avec Ellen Burstyn, *Kris* Kristofferson et Alfred Lutter. Suite au décès de son mari, une femme décide de partir en Californie avec son fils de onze ans. Elle décide, en chemin, de gagner sa vie comme chanteuse, mais devient serveuse dans un restaurant de l'Arizona. Elle fait la connaissance d'un «rancher» divorcé (USA 74).

dimanche

11 mars

8h30 PASSE-PARTOUT

9h00 WICKIE



Dessin animé réalisé par Alois Schardt et Josef Göhlen. «Le Bateau-fantôme». Les Vikings ont aperçu l'épave d'un bateau. Ils sont convaincus qu'il s'agit d'un bateau rempli de fantômes; ils s'en approchent avec méfiance. Wickie décide d'y monter seul.

9h30 GRISU, LE PETIT DRAGON
La vie de deux dragons: le père, Fumé, et son fils, Grisu. «Le Roi des chiens de garde».

9h45 UNE FLEUR M'A DIT
Des fleurs marionnettes invitent les jeunes et leurs amis à des fêtes. Textes: Henriette Major. Musique: Mario Bruneau. Voix de *Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Manipula*teurs: Pierrette de Lierres, Guy *Beauregard* et *André Laliberté.* Marionnettiste: Hélène Falcon. *Réal.: Réal Gagné. «La Sagesse».*

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
Célébration de la messe par le père Denis Gagnon, o.p. Réal.: Roger Rochette, CKTM-Trois-Rivières.

11h00 A COMMUNIQUER

12h00 UNIVERS DES SPORTS
«Championnats sportifs québécois» (dern. de 2). Badminton, lutte et judo, du Centre Claude-Robillard. Netball, patinage de vitesse et patinage artistique, du Centre Etienne-Desmarteaux. Volleyball, du Centre Pierre-Charbonneau. Réal.: André Latour, Guy DesOrmeaux, Jacques Viau et Julien Dion.

15h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: histoire d'un groupement forestier. Comm.: Germain Lefebvre. Réal.: Gilles Perron.

1970.

Dans le **Portrait d'André Laplante** que le réalisateur Peter Symcox nous présentera aux **Beaux Dimanches**, nous aurons le plaisir de voir et d'entendre le pianiste dans un programme qui comprend plusieurs pièces du répertoire qu'il a interprété lors du Concours Tchaïkovsky. Cette émission nous donnera également l'occasion d'entendre les témoignages de M. Marcel Bergeron, délégué général du Québec à New York; du docteur André Dupuis, psychiatre et ami du pianiste, et de son professeur au Juilliard School, Sascha Gorodnitzky. Ce portrait mettra autant l'accent sur l'homme que sur l'interprète, le musicien. Nous l'accompagnerons dans sa vie quotidienne et il nous parlera de tout ce qu'il aime, le passionne en plus de la musique.

Aux **Beaux Dimanches**, André Laplante interprétera en solo les deuxième et troisième mouvements de la *Sonate no 21, en do majeur*, opus 23 («Waldstein») de Beethoven; le deuxième mouvement marqué adagio de la *Toccate en do majeur* de Bach-Busoni; *l'Etude no 11, en la mineur*, opus 25, de Chopin; *l'Etude no 12, en ré dièse mineur*, opus 8, de Scriabine. Accompagné par l'Orchestre de Radio-Canada sous la direction de Neil Chotem, André Laplante interprétera le *Concerto no 1, en si bémol mineur*, opus 23, pour piano et orchestre de Tchaïkovsky, concerto qu'il a interprété lors du sixième Concours Tchaïkovsky.

Grâce à la télévision de Radio-Canada, les mélomanes auront enfin l'occasion de voir et d'entendre un pianiste merveilleux qui par son «jeu séduisant et chaleureux a magnétisé l'assistance au point d'avoir eu la cote d'amour du public de Moscou».

Claude Lacombe

Fiche technique

Images sur film .... Roger Racine
Son sur film .... Bernard Têtu
Décor .... Peter Flinsch
Graphiques .... Georges Lauda
Eclairages .... Jean-Guy Corbeil
Prise de son .... Hervé Bibeau
Aiguilleur .... Olivier Dufresne

Direction technique .... René Yelle
Assistant à la production .... Jules Lazure
Script-assistante .... Luise Chevalier
Réalisation .... Peter Symcox



André Laplante et Neil Chotem

Culture et information

La Semaine verte

Yvon Leblanc, animateur de «La Semaine verte»

La plupart des annonceurs de Radio-Canada vont se faire la main dans un poste privé avant d'entrer au service de la Société. Yvon Leblanc, lui, est entré tout de go à CBOF à Ottawa. Il faut croire qu'il avait déjà ses lettres de noblesse. Chose certaine, il était préparé; il avait la formation nécessaire. Très cultivé, passionné de théâtre, de musique et d'art en général, Yvon Leblanc faisait du théâtre amateur à Hull, sa ville natale, à Ottawa et dans la région où il a vécu longtemps. Il aimait ce coin du pays où il avait sa famille, ses amis, et l'atmosphère de villes moyennes comme Hull et Ottawa convenait fort bien à son tempérament.

Et puis un beau jour, on lui offre un poste à Montréal. Il hésite un peu, puis il accepte. Au début il a du mal à s'adapter au monstre métropolitain. C'était tellement différent d'Ottawa ou de Hull. «Non pas que les gens n'étaient pas aimables avec moi. Au contraire, j'ai reçu un accueil chaleureux et mon travail me plaisait infiniment. Mais le genre de vie des Montréalais, l'immensité de la ville, la mentalité, tout était tellement nouveau pour moi qu'il m'a fallu un certain temps pour m'y faire. Maintenant, je suis heureux de vivre à Montréal. Ce qui ne m'empêche pas de toujours retourner avec plaisir à Ottawa et dans la région. Ce qui ne m'empêche pas non plus d'aimer la nature et de faire chaque fois que j'en ai l'occasion de longs séjours à la campagne. Voilà pourquoi personne n'a été étonné quand, en apprenant le départ de Pierre Perreault (pour la campagne précisément), j'ai demandé de le remplacer comme animateur de **la Semaine verte**. J'ai été accepté, bien qu'il y eut une bonne liste de candidats. C'est un plaisir de travailler avec l'équipe du Service de l'agriculture et des ressources renouvelables. Je connaissais plusieurs des membres du Service pour avoir collaboré avec eux pendant que je faisais *les Vingt Heures, Présent québécois* et *Présent international* à la radio et *30 dimanche* à la télévision. Les contacts étaient déjà établis avant même que j'arrive au Service et aujourd'hui que j'ai appris à connaître tout le monde, le travail ici

— Chronique horticole: les serres de cactus. — Commentaires sur l'actualité agricole. — L'élevage des chevreuils en Nouvelle-Zélande, avec Jean-Guy Roy. Animateur: Yvon Leblanc. Réal.: Jean-Guy Landry, Madeleine Lafrance, Gilles Perron et Denis Faulkner.

16h00 MUSIQUE MINIATURE
Invités: David Astor, ténor; Thomas Cameron, clarinettiste, et Albert Krywold, pianiste. «Who Is this Fair one?» et «Evening Hymn» (Vaughan Williams), «Rencontre», «Toujours» et «Adieu» (Fauré), «Shepherd on the Rock» (Schubert). Anim.: Normand Séguin. Real.: Armand Baril, CBXFT-Edmonton.

16h30 AUX FRONTIÈRES DU CONNU



La Terre, cette inconnue (2e de 4). «La Géologie». De quels éléments la terre est-elle constituée? De quels chronomètres géologiques dispose-t-on pour l'étudier? Inv.: Georges Deicha, Université de Paris. Narrateur: Marc Fillion. Interviewer: **Paul-Emile Tremblay**. Réal.: Jean Martinet.

17h00 SECOND REGARD
Inv.: Dr Marcel-Charles Roy. Ce médecin de la Pocatière travaille dans les pays d'Extrême-Orient: Vietnam, Cambodge, Thaïlande, comme missionnaire laïque auprès des réfugiés. Il y mène une vie de dangers, de liberté courageuse et de détachement. Il parle de son itinéraire spirituel et dévoile les raisons profondes de son engagement. Il a publié «J'ai fait un rêve... celui d'aimer» et «Au-delà des massacres: la vie». Int.: Julien Cormier. Réal.: Roger Leblerc.

18h00 HEBDO-DIMANCHE
Animateur: Jean Ducharme. Interviewer: Denise Bombardier. Réal.: Michel Beaulieu.

19h00 CHEZ DENISE
Téléroman écrit et interprété par Denise Filiatrault. Avec Benoit Marleau, Roger Joubert, Paul Berval, Sophie-Hélène Lorain, Françoise Berd, Jacques Tourangeau, Eric Gaudry, Jean Mathieu et Roger Garceau. «Devinez qui vient souper ce soir?» Denise a la surprise d'accueillir à son restaurant deux personnalités du monde politique. Réal.: Pierre Gauvreau.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Faut voir ça: Monique Leyrac (dern. de 4). M. Leyrac dans un numéro original composé de danses sud-américaines. Elle chante «L'Héritage», «L'Air de l'eau», «Chanson de femmes d'autrefois et d'aujourd'hui», «L'Homme du piano-bar» (avec Gaston Brisson au piano), «C'est ici que je veux vivre» et «Le Temps des cerises». Dir. mus.: Gaston Brisson. Réal.: Gaston Laporte. Coord.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Arrivants... habitants d'un nouveau monde (dern. de 7). «Le Présent». Dans les années 50, arrivée d'un immigrant italien, de sa femme et de leurs deux enfants. Ils s'installent à Toronto. Avec Bruno Gerussi, Martha Henry, Michael Wincott, Bob Vinci, David Calderisi, Gino Marrocoo, Ardon Bess, Arch McDonnell, Charlotte Odele, A. Pittaluga, Deborah Turnbull et Robert Warner. Synopsis: David Humphrey. Scénario: Douglas Bowie. Musique: John Mills-Cockell. Réal.: René Bonnière. Prod.: Nielsen-Ferns, Inc.

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Portrait d'André Laplante. Concerto no 1 en si bémol mineur, op. 23, pour piano et orchestre (Tchaïkovsky): Etude no 12 en ré dièse mineur, op. 8 (Scriabine); Etude no 11 en la mineur, op. 25 (Chopin); Sonate «Waldstein», no 21 en do majeur, op. 53 (Beethoven); Adagio de la Toccate en do majeur (Bach-Busoni). Chef d'orchestre: Neil Chotem. Réal.: Peter Symcox.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

22h45 DERNIERE EDITION

23h10 CINÉ-MAGAZINE



Chronique de films et d'actualité. Anim.: **Jacques Fauteux.** Rech.: Jean-Claude Carqueville. Documentalistes: Lise Marchand et Denise Lord. Réal.: Armand Fortin.

23h55 D'HIER À DEMAIN
Shakti. Documentaire réalisé par Monique Crouillère. Le rôle de la femme indienne dans sa société. Valeurs, traditions (Can. 76).

lundi

12 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Doit-on cesser l'exercice aux premiers signes de fatigue? Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES ORALIENS
Avec Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. «Picabo enrhumé».

9h30 PASSE-PARTOUT
Production du ministère de l'Education du Québec, pour les enfants d'âge préscolaire.

10h00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
Spectacle sur l'exploitation des quatre éléments: eau, terre, air et feu, et les trois règnes: animal, végétal et minéral. Texte. Raymond Plante. Avec Pauline Martin et Yvan Ponton. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. Thème: l'art. «La Musique et la danse».

10h15 VIRGINIE
Avec André Cailloux, Louise Gamache et Danielle Schneider. Réal.: Raymond Pesant. «La Coccinelle».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Décoration d'intérieur», avec Madeleine Arbour. Conter fleurette: différentes sortes de papiers peints fleuris; motifs gais. Mobilier de jardin: intérieur et extérieur. «La Chaîne haute fidélité», avec Pierre Charest, électronicien. Résumé: vendeur, magasin; à qui se fier; garanties offertes. Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Escalope à l'origan, avec Claude-H. Roy. Décapage d'un mur de brique, avec Ken Meany.

11h30 ARTISANS QUÉBÉCOIS
«Le Charbonnier». Maurice Alain, charbonnier de St-Raymond de Portneuf, explique comment transformer le bois en charbon et l'utilité de ce combustible. Réal.: Léo Plamondon et Bernard Gosselin. Prod.: ONF.

12h00 VERS L'AVENTURE
«Le Retour» **(dernière).**

12h30 LES COQUELUCHES
Du Complexe Desjardins. Anim.: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Dir. mus.: Yvan Landry. Inv.: Paul Trépanier et Maxime. Réal.: André Morin. Coord.: Alex Page.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«L'Art de s'habiller». Tendances générales pour le printemps, avec Marielle Fleury. — «La Santé des adolescents». Troubles de comportement selon les situations: séparation, divorce, décès. Rech.: Nicole Gilbert-Champagne. Int.: Françoise Faucher. — «L'Habitat» (2e de 5). La femme qui vit à la campagne, en milieu urbain et en banlieue. Inv.: un sociologue et trois femmes qui représentent ces trois milieux. Rech.: Catherine Commandeur. Anim.: Louise Arcand. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
«La Vie de Rémi: Loulou Jodoin». Cet homme à la carrure puissante, au visage énergique, au front têtu, possède une mémoire prodigieuse. Il arbore un large sourire, en racontant quelques épisodes d'une vie bien remplie. Réal.: Marcel Garneau, CKRN-Rouyn.

15h30 AU JARDIN DE PIERROT
«La Famille Tortue».

15h45 LES CHIBOUKIS
«Deux Chiboukis».

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche. Voix de Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Thérèse Dubhé.

16h30 LE GUTENBERG
Texte: Pierre Duceppe. Réal.: Hubert Blais.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Magazine animé par Winston McQuade. Chroniques du lundi: les arts visuels, avec Jean-Louis Robillard; les disques, avec Benoit L'Herbier. Dir. musicale: François Cousineau. Réal.: Michel Gélinas. Séquences filmées: Louis Arpin. Coord.: Jacques Demers.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. «Le Cerveau ordinateur». Les appareils de contrôle d'Alpha tombent en panne. Le responsable de cette situation est un robot, seul survivant d'une mission humaine.

20h00 TERRE HUMAINE
Téléroman de Mia Riddez-Morisset. Avec Jean Duceppe, Louis de Santis, Jacqueline Plouffe, Marjolaine Hébert, Raymond Legault, Reine France, Denyse Chartier, Suzanne Marier et Diane St-Onge. Marthe est dépressive. On organise un souper pour l'anniversaire de Jean-François. Jonas et Eléonore se confient devant un conseil de famille, à propos de leurs enfants. Réal.: René Verne.

20h30 À CAUSE DE MON ONCLE
Téléroman de Jacques Gagnon. Avec Maurice Beaupré, Andrée Boucher, Monique Joly, Gaston Lepage, Claude Gai, Béatrice Picard, Yves Létourneau, Claude Houle, Rolland Bédard et Alpha Boucher. Vincent a trouvé une partition musicale et veut faire croire que c'est lui qui l'a composée. Réal.: Louis Bédard.

21h00 LES JORDACHE
Drame réalisé par David Greene, d'après le roman d'Irwin Shaw. Avec Peter Strauss, Dorothy McGuire et Suzan Blakely. **4e de 11:** 1950 Port Philip. Tom qui a réussi dans la boxe est à la recherche de sa famille pour rembourser la dette de $3,000. Il apprend que son père s'est suicidé et que sa mère a quitté la ville. Rudy vient de terminer brillamment ses études. M. Calderwood lui propose un poste permanent et la main de sa fille. Rudy accepte le poste mais il est toujours amoureux de Julie.

22h00 PAPA, CHER PAPA
Avec Patrick Gargill, Dawn Adams, Noël Dyson, Natasha Pyne et Anne Holloway.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL



Animateur: Bernard Derome. Annonceur (nouvelles régionales): Michel Benoit. Météo: **Jocelyne Blouin.**



m'est grandement facilité. Ce qui m'emballe le plus d'ailleurs dans ce travail, c'est que j'apprends tous les jours des choses que je ne connaissais pas. Je me suis toujours intéressé, mais de loin, à l'agriculture, à la vie rurale, aux problèmes d'écologie, de mise en marché, de méthodes nouvelles d'exploitation de la terre, à la pisciculture, à la chasse et aux pêcheries et à tant d'autres domaines sur lesquels nous n'avons d'ordinaire que très peu d'information. Aujourd'hui, je me renseigne; les invités de l'émission, les camarades de l'équipe, les gens que je rencontre soit à la ville, soit à la campagne m'apprennent beaucoup. Et c'est ça, je crois, qui rend le travail si intéressant».

Il est vrai que **la Semaine verte** couvre les domaines les plus divers: de la viticulture en Australie à la survivance des phoques au Canada, en passant par la culture des céréales au Québec, la survivance du cheptel d'orignaux et de chevreuils de nos régions, la ferme particulière du comédien Yvon Dufour, ou la recherche dans des disciplines aussi diverses que l'érosion éolienne, le tannage artisanal des peaux de mouton, les effets des lumières fluorescentes sur les produits laitiers, les nouvelles techniques de fabrication des vins canadiens à Guelph en Ontario, l'industrie du caviar à Sturgeon Falls, etc. La liste des sujets traités pourrait s'allonger à l'infini.

On comprend que Yvon Leblanc se soit passionné par ce fourmillement d'études, de recherches, d'expériences humaines entreprises ici ou ailleurs par des gens déterminés à améliorer le sort de leurs contemporains. Quand il se lance dans un dossier, il l'étudie à fond, rédige un texte solide et interviewe ses invités en s'effaçant devant eux pour leur donner le beau rôle.

Yvon Leblanc: un humaniste, une sorte de Virgile des temps modernes.

Fernand Côté



23h05 DERNIERE EDITION

23h20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission du dimanche 11 mars à 13 h 30.

23h50 UN PAYS, UN GOÛT, UNE MANIÈRE
(dernière).

24h20 CE DIABLE D'HOMME
«Mourir à Paris». Après sa victoire sur le Tribunal de Toulouse, Voltaire devient un héros national. Il entreprend son Dictionnaire philosophique, reçoit les plus grands noms du monde et continue de prendre la défense des persécutés. Il n'a toutefois qu'un désir: mourir à Paris. Avec Claude Dauphin, Georges Descrières et Marie-Christine Desmarets. Réal.: Marcel Camus **(dernière).**

mardi

13 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Peut-on nuire à la santé par l'exercice? Anim.: Pierre Tremblay. *Part.: Suzanne*

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Au volant

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«La Chauve-souris» (4e de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Le Sommeil». «Lune ronde, lune blanche». «La Poule».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Hygiène capillaire», avec Pierre Ladouceur. Les cheveux gras: produits à utiliser; le potentiel hydrogène d'une chevelure; les pellicules, la chute du cheveu. «Référence-express»: Comité de protection de la jeunesse, avec Roland Vadeboncoeur. Causes des délits chez les jeunes: alcoolisme, drogue, conflits familiaux. Solutions: prise en charge du milieu; mesures sociales.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Comment choisir un revêtement de plancher de cuisine, avec Andrée Desbiens. Une gelée de pembina (viorne), avec Pauline Landry.

11h30 LE MONDE EN LIBERTÉ
«Les Survivants».

12h00 LASSIE
«La Foire agricole». Le garde forestier et Lassie encouragent deux membres du Club 4-H à présenter leur boeuf à la foire agricole. L'un d'eux s'y refuse, croyant qu'il devra aussitôt vendre son protégé si ce dernier gagne le premier prix.

12h30 LES COQUELUCHES
Réal.: Jean Boisvert.

13h30 LE TELÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Alerte rouge». L'écologie humaine: le comportement humain dans la société de demain. Inv.: Jacques Dufresne, philosophe, André Delisle, Ginettte Paris et Raymond Hachey. Réal.: Claude Routhier.

14h30 CINÉMA
Columbo: Une ville fatale. Policier realisé et interprété par Peter Falk. Un architecte tue un industriel, adversaire dans l'exécution de travaux gigantesques commandés par l'épouse de l'architecte, à l'insu de ce dernier.

16h00 BOBINO

16h30 LES CONTES ORIENTAUX
Textes de Maria T. Daoust. Narratrice: Christiane Delisle. Musique: Pierre Leduc. «Fleur de camélia». Réal.: Jean Picard.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du mardi: le cinéma, avec *Nathalie Petrowski; le livre,* avec Paul-André Bourque. Réal.: André Desbiens.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
«Les Mésaventures de cinq jeunes Yankees» (1re de 2).

20h00 GRAND-PAPA
Téléroman de Janette Bertrand. Avec Jean Lajeunesse, Guy Godin, Catherine Bégin, Pierre Dufresne, Amulette Garneau, Rita Lafontaine, Patricia Nolin, Louise Latraverse, Ronald France, Marie-Odette Guimont et Lucie Saint-Cyr. Marguerite est de retour chez elle. Rose et Anémone l'accueillent assez gauchement. Robert vient lui rendre visite ainsi que le reste de la famille. Réal.: Aimé Forget.

20h30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Jean Besré, Angèle Coutu, Margot Campbell, Mario Verdon, Yvette Thuot et Jean Coutu. «L'Homme de Miami». Mme Desmarais revient de Miami avec un ami et demande à Rose Bergeron de l'héberger. Réal.: Rolland Guay.

21h00 TÉLÉMAG
Animateur: Pierre Nadeau. Rech.: Claudette Bastien-Lenihan. Reporters: René Ferron, Patrice Julien, René Mailhot, Daniel Pinard, Madeleine Rousseau et Richard Vigneault. Réal.: Nicole Aubry, Pierre Charlebois, Normand Gagné, Pierre Leduc, Huguette Pilon, Marc Renaud, Jean Saint-Jacques, Hélène Saint-Martin. Coord.: Micheline Di Marco.

22h00 L'ENFANCE À VIVRE
L'Envers du jeu, 1re de 4: «La Sculpture de l'intelligence». Le développement intellectuel de l'enfant par le jeu. Réal.: Edith Fournier et Michel Moreau. Prod.: Educfilm et Conseil des Arts du Canada.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 RENCONTRES
Inv.: Arturo Paoli, théologien de *la libération*, prêtre engagé parmi les pauvres d'Amérique latine, auteur de «Inventer la fraternité». Int.: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

23h50 PROPOS ET CONFIDENCES
Roger Peyrefitte se raconte (1re de 3). Réal.: Jean Faucher.

24h20 CINEMA
Deux sur la balançoire (Two for the Seesaw). Drame réalisé par Robert Wise, avec Robert Mitchum et Shirley MacLaine. L'histoire d'un couple en instance de divorce. Le mari, avocat, s'en va à New York où il espère recommencer une nouvelle vie. Il fait la connaissance d'une femme bohème. Celle-ci s'apercevra que l'homme aime toujours sa femme (USA 62).

mercredi

14 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Comment contrôler l'exercice: battements du coeur. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 L'ÉVANGILE EN PAPIER
«Les Ennemis de Jésus».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 TAM TAM

10h15 YOU HOU
«Le Nez» (3e de 4).

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Périnatalité», avec Nicole Hébert-Marchand. Le nourrisson, ses besoins, son développement psychomoteur. «A votre santé», avec Louise Lambert-Lagacé. Les légumes d'hiver.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Lapin aux oignons et au thym, avec Francoise Sesé. Lumières artificielles pour les plantes de maison, avec Jean-Claude Vigor.

11h30 MON PAYS, MES AMOURS
«Des enfants, des dragons et des fées». Reportage sur la colonie vietnamienne de Montréal.

12h00 TOUMAI

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Mimi Hétu, Caroline Farrell, Claude Blanchard et Steve Fiset. Réal.: Normand Mathon.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Madeleine Robinson». Depuis la sortie de son premier livre «Les Canards majuscules» que pense Madeleine Robinson aujourd'hui de la vie après 40 ans de carrière. Rech. et int.: Minou Petrowski. «Greffe du rein». Inv.: Dr Raymond Dandavino, néphrologue, hôpital Maisonneuve-Rosemont. Rech. et int.: Solange Guilbert. Réal.: Lucile Paradis.

14h30 LE TEMPS DE VIVRE
Une entrevue avec M. et Mme Alphé St-Pierre, colonisateurs de St-Octave-de-l'Avenir. Mme Hélène Agabie, originaire d'Egypte parle de sa jeunesse, de sa vie dans différents pays arabes. M. Henri Loiselle explique la façon de dessiner des fresques d'églises et parle de son métier de dessinateur de plans d'avion. M. Emile Ouellet, violoneux. Mme Jean-Paul Sanche chante. Mme Cécile Parent joue quelques pièces au piano. Chronique information: le rapport d'impôt provincial pour les personnes âgées, avec M. Gilles Caron, ministère du Revenu du Québec. Activité: entretien des violons, avec Thérèse Girard. Anim.: Pierre Paquette. Rech.: Monique Lalande, Lucie Lépine, Jean-Rock Roy et Daniel Simard. Réal.: Gilles Derome et André Groulx.

16h00 BOBINO

16h30 LE GRENIER
Frimousse ne se sent pas bien, mais elle ne veut pas voir le médecin. Réal.: Claude Poulin.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chronique du mercredi: le théâtre, avec Michelle Talbot. Réal.: Jean Rémillard.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 SUR LA CÔTE DU PACIFIQUE
Aventures réalisées par Don Eccleston. Avec Bruno Gerossi, Rae Brown, Robert Clothier et Juliet Randal. «Le Cambriolage». La population de Molley Beach tente l'impossible pour sauver la réputation de Sisnevel, fraîchement libéré de prison et aussitôt impliqué dans un vol de banque.

19h30 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. «Mon père». Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt et Roger Garand. Réal.: *Florent Forget.*

20h00 RACE DE MONDE
Téléroman de Victor-Lévy Beaulieu. Avec Michel Dumont, Paul Hébert, Lionel Villeneuve, Jean-Luc Montminy, Mireille Deyglun, André Lacoste, Monique Lepage, Louise St-Pierre, Robert Rivard et Monique Aubry. Charles cède ses pouvoirs à son fils Jos. Abel *et Colette retrouvent Steven ma*lade. Réal.: Maurice Falardeau.

20h30 HORS SÉRIE
Au plaisir de Dieu (9e de 10). «L'Herbe sauvage». 1944. Anne-Marie se lance à corps perdu dans la Résistance. Michel se rend compte de son erreur. En 1945, à la Libération, Robert et *Jacques sont absents, mais tous* les autres membres de la famille sont réunis. Le château, occupé durant la guerre, montre des signes de décrépitude. Réal.: Robert Mazoyer.

21h30 SCÉNARIO
Le Cerisier. Dramatique d'Hélène Gagnon-Gamache et Marthe Simard-Maltais. (2e de 4). Avec Diane Jules, Andrée Samson, Nicole-Marie Rhéault, Pierre Brisset des Nos, Manon Vallée, Jean-*Pierre Matte, Denise Gagnon,* Yvon Dufour, Noël Moisan et Dominic La Vallée. Réal.: Jean-*Pierre Ratté, Québec.*

22h00 SCIENCE-RÉALITÉ
«Le Clonage». Cette technique *consiste à prélever une cellule* somatique sur un individu, d'en *extraire le noyau et de l'insérer* dans un ovule privé de son propre noyau. Inv.: Pierre Couillard, *professeur, département des* sciences biologiques, Université de Montréal, et Allegria Kessous, *Ph.D., Institut du cancer, hôpital* Notre-Dame. Int. et rech.: Solange Gagnon. Réal.: Hélène Robert.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h20 REFLETS D'UN PAYS
De Rouyn. Témoignage de parents de handicapés mentaux et handicapés eux-mêmes. Réal.: Marcel-F. Garneau.

23h05 DERNIERE EDITION

24h20 CINÉMA ●
Main basse sur la ville. Film réalisé par Francesco Rosi, avec Rod Steiger, Salvo Randone, Guido Alberti et Carlo Fermariello. Un entrepreneur, grâce à des

complicités politiques, s'est assuré des terrains devant servir à des constructions d'intérêt public. Une maison s'effondre. On réclame une enquête (Fr.-it. 62).

jeudi

15 mars

9h00 EN MOUVEMENT
«Troisième âge». Ajoutez des années à la vie. Anim.: Pierre Tremblay. Part.: Suzanne.

9h15 LES ORALIENS
«Le Coffret à bijoux».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 ANIMAGERIE
«La Chauve-souris» (dern. de 5).

10h15 MINUTE MOUMOUTE!
«Les Tirages». «Le Tango des robinets». «La Famille Mouton».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«Artisanat», avec Yolande Clavé. Broderie sur canevas: genre de tissu, fil, couleurs, motifs. «Référence-express»: Tel-Aide. «Des sites à découvrir», avec Pierre Vincent. St-Pierre-et-Miquelon: situation géographique des îles; climat; historique; trajet de Montréal; passeport; douanes; les routes, restaurants, excursions de pêche; les cyclo-moteurs, le bal du samedi soir.

11h00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Confection d'une robe en coton brossé, avec Adèle Renaud. Comment attirer les oiseaux et leur fournir un abri, avec Colette Frenette.

11h30 ACTION SANTÉ
Documentaire réalisé par François Brault. «L'Hypertension». 10% de la population souffre d'hypertension. Une des causes serait l'absence de sérénité. Le curé Guy Pratte et le réalisateur Pierre Germain parlent de prévention.

12h00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
«Le Fond d'entraide».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Jeanne d'Arc Charlebois, Ann Anderson, Anne-Marie et Tex Lecor. Réal.: Martin Gaudreau.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Le Tarot psychologique». Denise Roussel, docteur en psychologie, travaille à la rédaction d'un livre sur le tarot psychologique comme connaissance de soi. Elle parlera d'une méthode thérapeutique. — «Les CEGEP». Jean Laroux, ex-cégépien et auteur d'un livre «Comment réussir et vivre heureux au Cégep», propose une méthode de distribution et de planification du temps visant à rendre plus agréable la vie dans les Cégeps. Les étudiants partagent-ils l'opinion de Jean Laroux? Rech.: Louise Barrière. Réal.: Fernand Choquette.

14h30 CINEMA
Opération SS Queen (Adventures of the Queen). Drame réalisé par David Lowell Rich, avec Robert Stack, Ralph Bellamy et Sheila Matthew. Le yacht d'un financier est menacé de sauter si son propriétaire ne se rend pas aux exigences de ceux qui l'ont piégé. L'opération est menée par un jeune homme ruiné par les manigances du magnat (USA 75).

16h00 BOBINO

16h30 POP CITROUILLE
Chansons, mini-comédies et marionnettes. Avec André Cartier, Denyse Chartier, Michèle Deslauriers, Reynald Bouchard, Ghislain Tremblay, Suzanne Garceau et Angela Laurier. Musiciens: Denis Larochelle, Mario Bruneau, Céline Prévost et Gaston Brisson. Textes: Jacqueline Barrette, Isabelle Doré, Daniel Jasmin, Gilbert Larocque, Jean Pierre Plante, Raymond Plante, Francine Ruel, Jacques Senécal et Jean-Yves Soucy. Réal.: Renault Gariépy.

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du jeudi: le tourisme, avec Normand Cazelais; les petits spectacles, avec Francine Grimaldi. Réal.: Henriette Grenier.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19hoo VISAGES

19h30 DU TAC AU TAC
Téléroman d'André Dubois. Avec Michel Forget, Roger Lebel, Christiane Pasquier, Jean-Pierre Chartrand, Anouk Simard, Normand Chouinard, Véronique LeFlaguais et Béatrice Picard. «Le Ballet-jazz». Louis prend des cours de ballet-jazz et tient à garder cela secret. Réal.: Raymonde Boucher.

20h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Anim.: Serge Laprade, avec Denis Bergeron. Réal.: Lisette LeRoyer.

20h30 LES GRANDS FILMS
Un éléphant, ça trompe énormément. Comédie réalisée par Yves Robert, avec Jean Rochefort, Claude Brasseur et Annie Duperey. Un fonctionnaire, dont la vie est réglée comme du papier à musique, rencontre une tendre jeune fille dans le stationnement du ministère où il travaille (Fr. 76).

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 TÉLÉ-SÉLECTION
Madigan: Enquête à Harlem (The Mid Town Beat). Drame réalisé par Jack Smight, avec Richard Widmark, Marlene Worfield et Nathan George. Un aventurier a invité chez lui un industriel influent. Durant la réception, un boy menace les invités et leur soutirer $1000. Madigan est chargé de l'enquête (USA).

24h40 CINEMA
Charade. Policier réalisé par Stanley Donen, avec Audrey Hepburn, Cary Grant et Walter Matthau. Une veuve apprend que pendant la guerre, son mari s'était approprié une somme importante appartenant au gouvernement des Etats-Unis. Ses complices d'alors sont à la recherche de cet argent (USA 63).

vendredi

16 mars

9h00 EN MOUVEMENT
Le premier entraîneur de votre enfant, c'est vous. Anim.: Raymond Gagnon. Part.: Lise.

9h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
«Quand Centour rêve».

9h30 PASSE-PARTOUT

10h00 LA BOÎTE À LETTRES
Le son et l'image. Avec Robert Gravel, Dorothée Berryman et Francine Ruel. Auteur: Raymond Plante. Musique: Céline Prévost. Réal.: Pierre-Jean Cuillerrier. La lettre N. «Non, la nuit la neige n'est pas noire».

10h15 VIRGINIE
«Le Mobile».

10h30 MAGAZINE-EXPRESS
«La Femme dans ses différents âges», avec le Dr André Aubry. La femme de 48 ans et plus. «La Sclérose en plaques» (dern. de 2). De quelle façon s'oriente la recherche pour la sclérose en plaques; comment détecte-t-on la maladie; l'objet de la recherche du Dr Lamoureux.

11h00 TERRE ET MOISSONS
«Les Rendements». La technologie et la science au service de l'agriculture. Rech.: François Dallaire. Textes et comm.: Gustave Larocque. Réal.: Jean-Guy Landry.

11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
«Le Roc sacré». Une montagne qui depuis des siècles fait partie de la culture indienne a été acquise par une compagnie indienne. Le chef indien s'inquiète (dernière).

12h00 PRINCE NOIR
«La Déesse perdue».

12h30 LES COQUELUCHES
Inv.: Lambert, Jean-Pierre Lachance et Louise Breton. Réal.: Louise Charlebois.

13h30 LE TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
«Madawaska chez les Brayons». Madawaska, au Nouveau-Brunswick, situé non loin de Rivière-du-Loup. L'importance de la femme brayonne dans ce coin du monde. Florine Thériault, du Centre universitaire d'Edmunston, fait l'historique de Madawaska. Cérémonie à la mairie, par le maire-adjoint, Mme Marie-Ange Rice, qui décerne un certificat honorifique de citoyenneté. À Saint-Basile, le groupe des danseurs de Madawaska danse; Soeur Henriette Raymond fait visiter leur installation. Mme Monic Bourgoing, costumière, dit comment «faire des choses avec trois fois rien». Anim.: Florine Thériault. Réal.: Nicolas Doclin.

14h30 LES ATELIERS
«Cegep du troisième âge». Table ronde avec cinq personnes du troisième âge qui étudient au Cegep François-Xavier-Garneau, à Québec. Rech.: Rodrigue Gignac. Réal.: Andrée Thériault, CBVT-Québec.

15h30 FANFRELUCHE
«Pinocchio chez Hansel et Gretel».

16h00 BOBINO

16h30 ES-TU D'ACCORD?
Avec Yolande Parent, Claude Lafortune et Herbert Ruff. Textes: Raymond Plante. Réal.: Marcel Laplante. «Dièses-bémols».

17h00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi: les grands spectacles, avec Reine Malo; les loisirs, sports et plein air, avec Jean-Claude Fortier. Réal.: Jacques Payette.

18h00 CE SOIR EN ALBERTA

18h30 CE SOIR

19h00 HEBDO—SPORT

19h00 IL ETAIT UNE FOIS... L'HOMME
«La Guerre de Cent ans» (dernière).

20h00 LES AMIS DE MES AMIS
Début.
A travers le monde, des enfants de moins de 12 ans ont des responsabilités d'adultes et doivent subvenir aux besoins de leurs familles. 1re de 13. Réal.: Daniel Bertolino. Via le Monde, Inc.

20h30 VEDETTES EN DIRECT
Inv.: Gilles Rivard. Au programme: «Sous les mots», «Chanter, danser», et plusieurs autres. Dir. mus.: Yoland Houle. Réal.: Lise Chayer.

21h00 SOUS LE SIGNE DU LION ●
Téléroman de Françoise Loranger. Avec Ovila Légaré. Réal.: Jean-Pierre Senécal.

21h30 FORUM



Anim.: Louis Martin. Rech.: Fabienne Julien. Réal.: Solange Desmeules.

22h30 LE TÉLÉJOURNAL

23h05 DERNIERE EDITION

23h20 CINEMA
Alerte à la bombe (Skyjacked). Drame réalisé par John Guillermin, avec Charlton Heston, Yvette Mimieux et James Brolin. Le vol de Minneapolis est détourné vers Anchorage, en Alaska, par un déséquilibre. De là il fait route vers la Russie mais les passagers sont gardés en otage (USA 72).



Cinéma

Les Grands Films
jeudi 15, 20 h 30

«Un éléphant, ça trompe énormément»

Aux **Grands Films**, le jeudi 15 mars à 20 h 30, Radio-Canada met à l'affiche *Un éléphant, ça trompe énormément*, une comédie de moeurs réalisée par Yves Robert. Cette production met en vedette Jean Rochefort, Danièle Delorme, Anne Duperey, Claude Brasseur, Guy Bedos, Victor Lanoux et Martine Sarcey.

Etienne, Simon, Bouly et Daniel sont des quadragénaires, amis de longue date. Alors que Bouly, don Juan impénitent, est abandonné par sa femme et tombe dans une dépression, Etienne connaît la première grande tendresse sentimentale de sa vie d'homme marié. Fonctionnaire dans un ministère, il est obsédé par l'image d'une jeune femme choisie pour une campagne publicitaire. La poursuite de son obsession l'entraîne dans divers quiproquos et mésaventures alors que ses copains ont leurs propres ennuis.

C'est l'évocation à la fois ironique et sympathique des problèmes d'un groupe de bourgeois dans la quarantaine. Il faut bien écouter le commentaire dit hors champ. Il est toujours juste et savoureux.

Un éléphant...



CHFA 680

CP 555
EDMONTON
T5J 2P4
Tél: 465-0911



CBRF FM 103,9 CALGARY CBXY 1490 FALHER CHFA-1 FM 104,3 LETHBRIDGE CHFA 2 FM 103,5 RED DEER

Programmation locale automne-hiver 1978-79

LUNDI AU VENDREDI

0600 - 0900 AU CAFE SHOW

Normand Bélanger anime ce magazine matinal qui comprend les informations, le sport, la météo, les conditions des routes et, en saison, des pentes de ski... des chroniques, des blagues, et une bonne dose de musique dégourdissante. Recherche: Rita Wesley. Animatrice à Calgary: Nadine Mackenzie. Animateurs sportifs: André Roy et Benoît Pariseau. C'est une émission de Raymond Deslauriers.

0905 - 0930 LE MARCHE AUX PUCES

Animé par Normand Fontaine... pour l'achat, la vente ou l'échange d'objets inutilisés... ou insusités!

1230 - 1300 et 1330 -1500 EN QUARTS ET SECTIONS

Magazine agricole et rural animé par Normand Fontaine. Les rapports des marchés des grains et des animaux... chroniques et conseils sur l'élevage et la culture en général... chroniques spéciales sur l'apiculture, l'horticulture, les jardins maraîchers. Interviews, reportages... dans un décor de musique campagnarde et de folklore.

1500 - 1600 ENTRE VOUS ET MOI

Chantal Taylor vous présente une musique variée et des invités qui parlent de leurs spectacles... ou qui nous révèlent des goûts parfois... surprenants!



Chantal Taylor

1630 - 1800 PRESENT ALBERTAIN

L'actualité nationale, internationale et albertaine au complet, vivante, intéressante. Plusieurs éléments composent ce magazine dont 20 minutes d'affaires publiques, Réseau-Ouest et les nouvelles du Manitoba à la Colombie-Britannique... DE TOUS LES COINS DU MONDE, le bulletin d'informations nationales et internationales de la tête du réseau, suivi de la revue de presse et de commentaires sur un titre de l'actualité. Animateurs: Chantal Taylor, Mario Martin, Johanne Turcotte, ainsi que Guy Cormier et Jean Patenaude pour le sport. Réalisation: Dominique Soutif.

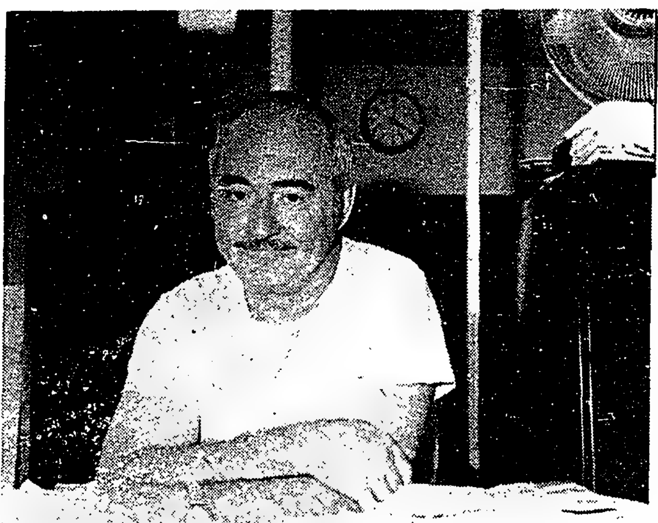
1803 - 2000 LA FOLLE AVOINE

... comme on appelle parfois cette jeunesse en découverte de soi. Ces deux heures de musique jeune, vibrante, dynamique, originale ou complètement folle leur appartiennent, de même que l'amitié, l'attention et l'intérêt de l'animateur Frédéric Nicoloff.

2408 - 0100 Le vendredi seulement... VERS LIBRES

où les poètes de tous les temps... grands et inconnus, littérateurs ou chansonniers... ont leur part d'antenne. En plus de poètes connus dont il lira les vers, Frédéric Nicoloff y accueillera parfois des invités, poètes inédits ou simplement... amateurs de poésie.

SAMEDI SEULEMENT



Benoit Pariseau

0600 - 0830 MELI MELO

C'est notre magazine spécial - légèrement écourté - de fin de semaine où l'animateur Benoît Pariseau se fait informateur, chroniqueur sportif, météorologue, prophète, commentateur social et ... blagueur comme toujours. De quoi se lever de bon pied pour entreprendre et survivre le congé de fin de semaine.

0830 - 0900 ENSEMBLE

C'est une émission préparée par la BBC de Londres, pour l'enseignement du français aux anglophones. Le vocabulaire, la grammaire, la syntaxe, la conversation orale et l'expression écrite y trouvent leur place. (Emission présentée avec la gracieuse collaboration de l'Université Athabasca d'Edmonton).

0900 - 1000 DISCO JEUNESSE

Les dernières nouveautés du disque sont le prétexte musical de donner à la jeunesse l'occasion de s'exprimer. Chroniques, grands reportages, tribunes libres, analyses... de l'actualité jeunesse en Alberta. Animateur: Frédéric Nicoloff.



Frédéric Nicoloff

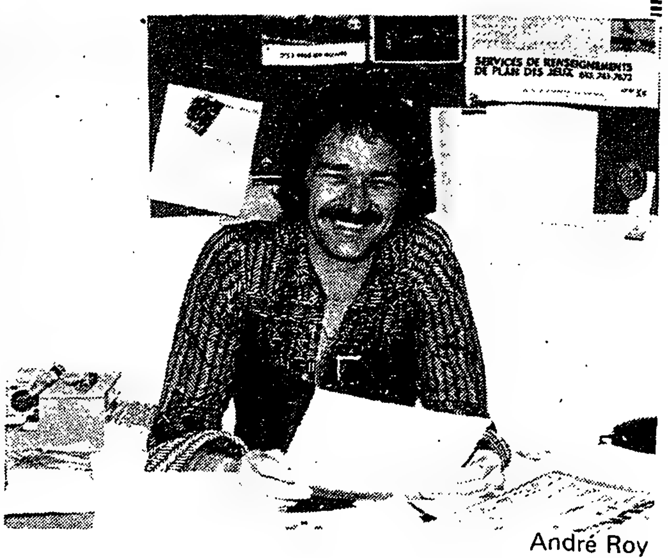
1803 - 1900 MAGAZINE

L'actualité dans tous les domaines: sport, culture, arts et spectacles, économie, politique, religion, science... L'animateur Jean Patenaude et les journalistes vous tracent une image de la fin-de-semaine et à venir.

DIMANCHE SEULEMENT

1703 - 1800 APPELEZ—MOI S.V.P.

En direct et en... couleur, toujours... cette fois avec Benoît Pariseau, ce magazine du dimanche se veut le couronnement de l'actualité de la semaine de même qu'un tremplin permettant de sauter, d'ores et déjà, dans la semaine suivante en tentant de voir et de comprendre ce qui nous attend. Un magazine "différent"... quoi!



André Roy



Jean Patenaude

Raymond Deslauriers

LE FRANÇAIS: ÇA VA?



PIERRE MONOD

Etonnant! Cette semaine, quelques personnes m'ont indiqué qu'elles lisaient "avec plaisir" (m'ont-elles dit!) cette rubrique. Merci de m'en avoir fait part car nous savons, gens de la radio, de la télévision ou de la presse écrite, qu'il est agréable de recevoir des commentaires, de temps en temps, même s'ils ne sont pas favorables; cela prouve au moins qu'on est écouté, qu'on est lu. Voltaire, qui avait parlé du Canada comme de "quelques arpents de neige", avait dit: "Mon Dieu, protégez-moi de mes amis! De mes ennemis je m'en charge." Lui pouvait se permettre de tels jugements, mais nous, nous apprécions et les uns et les autres, les premiers pour nous encourager à continuer, les seconds pour nous rappeler de mieux faire! Car, même des articles aussi peu sujets à controverse que ceux-ci causent l'irritation de certains qui croient y voir une intrusion dans leur façon de s'exprimer. Que dire de personnes venues de l'Est et qui ne veulent parler que joual; ne comprennent-elles pas ce qu'elles perdent en adoptant une attitude aussi rigide? Savoir le joual, c'est bien, mais y ajouter le français, c'est mieux! Lire sa langue est un excellent moyen de l'apprendre de manière agréable; on est pris par l'action, on lit, on continue, on voit des mots nouveaux, de nouvelles structures (phrases) on poursuit, on retrouve ce même vocabulaire, ces mêmes structures plus loin. Grâce aux répétitions, les voilà qui font partie de nous-mêmes et, sans nous en apercevoir, nous augmentons nos connaissances, nous parlons plus clairement, nous employons plus de synonymes, nous parlons "français".

Grâce à Radio-Canada, nous savons que chacun aime lire le Franco; impossible de résister à une telle publicité, alors moi aussi, j'aime le lire! Heureusement, d'ailleurs, car c'est ainsi que je me suis aperçu que nos bons typographes avaient coupé la fin de mon article paru le 16 février. Est-ce une façon de me dire que j'en écris trop? Il faudra que j'en tienne compte.....

En attendant, voilà le texte qui manquait: "moment" est un nom employé dans de nombreuses circonstances mais nous nous occuperons seulement de celles qui se rapprochent le plus de "dans le moment". Je n'ai jamais vu ni entendu employer cette expression ni au présent, ni au futur; c'est dire qu'on ne peut pas employer: "C'est la façon dont nous travaillons dans le moment". En revanche, dans un moment signifie qu'une action va avoir lieu d'ici peu: "Attention! la bombe va éclater dans un moment!." "En un moment" indique un court espace de temps, par exemple: "Il a crié: Sauve qui peut! et en un moment, la salle était vide." "En ce moment" est le synonyme de "maintenant": "en ce moment, vous me lisez" ou, pour reprendre le premier des exemples: "C'est la façon dont nous travaillons en ce moment." "A ce moment" donne l'idée d'un moment précis qui se rapporte à deux actions qui ont lieu en même temps: "L'homme referma la porte doucement; à ce moment, la bombe explosa."

Au début de cet article, j'ai utilisé: "quelques personnes"; nous savons tous que cela signifie: "un petit nombre" soit quatre ou cinq; attention: ne dites pas "quatre à cinq personnes" car il est impossible de diviser une personne en deux. Si nous parlons de "plusieurs" personnes, cela signifie "plus d'une" et on pourrait le situer aux alentours de dix ou plus. Jusqu'au 17ème siècle, "plusieurs" pouvait s'employer comme "un grand nombre" mais aujourd'hui on ne l'assimile plus à "beaucoup" comme nous l'entendons souvent ici. Si vous désirez exprimer qu'une vingtaine ou une trentaine de personnes étaient là, il faut dire: "Un certain nombre de personnes..." Un tel nombre est plus indéterminé que "quelques" ou "plusieurs". Ensuite, ce sera "beaucoup de monde" ou " de nombreuses personnes" qu'il faudra utiliser; s'il y en a vraiment beaucoup, ce sera "la foule" ou "une foule". Nous dirons donc: "A ce match de football (soccer) il n'y avait que quelques spectateurs (très peu)" "Je me suis présenté pour cette place mais il y avait déjà plusieurs personnes qui étaient là (des individus qu'on pouvait compter)", "Pendant l'Opéra, un certain nombre de personnes mécontentes sont sorties avant la fin du spectacle (un nombre indéterminé, assez grand)"; "J'ai voulu aller voir le film mais il y avait un monde fou (beaucoup de monde) qui attendait (trop de personnes pour pouvoir les compter)"; "Au match de hockey, c'était la foule."

Conclusion: ne mélangeons pas "plusieurs" et "beaucoup" si nous voulons être compris.

Quelques anglicismes maintenant: "J'ai payé un mille de dollars pour ma voiture, quand aux pneus, j'ai eu besoin d'un cent dollars pour les acheter". En anglais: "a thousand, one hundred". Oui! mais en français: "Mille ou cent". S'il n'y en a qu'un: "J'ai payé mille dollars... j'ai eu besoin de cent dollars...". Par la même occasion, en parlant de mille, souvenons-nous que mille ne prend jamais de "s" au pluriel. On écrit: "deux mille, dix mille", ce qui n'est pas le cas de cent qui prend la forme pluriel: "trois cents, douze mille six cents", mais cela se complique un peu si "cent" pluriel est suivi d'un autre nombre, alors le "s" tombe; par exemple: "Deux mille cinq cent trente" - mille sans "s", cent sans "s" - Et puisque nous discutons chiffre, reparlons "heure" Nous avions signalé qu'on ne disait pas: "Six heures moins quart" mais "Six heures moins le quart (ou moins un quart)". Aujourd'hui, ajoutons qu'on ne dit pas "Six heures et dix" ou "Huit heures et vingt" mais plus simplement "Six heures dix" ou "Huit heures vingt". Par contre, on maintient : "Six heures et quart" et "Six heures et demie".

Le "Advisory Committee" ne doit sous aucun prétexte devenir un "Comité avisoire" mais un "Comité consultatif". Passons à la personne qui est "impliquée" dans une vilaine affaire, c'est-à-dire qui est compromise dans une telle affaire, qui s'y est engagée et qu'on peut accuser d'une action illégale. Si vous entendez quelqu'un dire qu'il faut "impliquer" quelques personnes dans un comité, il est bien évident que celui

SUITE PAGE 17

Atelier d'animation les jours saints:

Alpec Alberta (le animation liturgique par l'expression et la communication) organise pour les 16 et 17 mars prochain un atelier d'animation intitulé: LES JOURS SAINTS. Cet atelier est en vue de la préparation de la semaine sainte et de Pâques. L'animateur invité sera Claude Blanchet de St-Boniface. Les deux ateliers prévus seront: 1- La place du chant et de la musique (i.e. quoi et quand chanter) et 2- L'animation liturgique (i.e. comment bâtir et unifier une célébration).

La session aura lieu à la Maison St-Joseph au 9040-84 ave à Edmonton. Les frais d'inscriptions seront de $12.00 pour les adultes et $10.00 pour les étudiants (repas non-inclus) La session du vendredi 16 mars sera de 19 heures à 22 heures et celle du samedi 17 mars de 9 heures à 17 heures. Les feuillets d'inscriptions peuvent être obtenus de vos paroisses francophones, et / ou si vous désirez plus d'informations adressez-vous à Sr Flore Houde SASV 9341-95 rue Edmonton Alberta, T6C 3X1 ou signalez 465-5508.

La Fédération des Franco-Colombiens

est à la recherche d'un agent de développement en éducation

FONCTION: Sous la responsabilité du Directeur Général, aura pour tâches de réaliser le Plan d'action en éducation de la F.F.C. en collaboration étroite avec le Comité provincial de l'éducation, les comités de parents et les Coordonnateurs-animateurs régionaux;

Devra d'abord établir un cheminement critique de son travail avec le Comité d'éducation provincial afin de réaliser les objectifs du Plan d'action dans les trois prochaines années.

EXIGENCES: - De préférence un(e) diplômé(e) universitaire spécialisé(e) en éducation ou l'équivalent; - Expérience dans le domaine de l'enseignement et/ou en administration scolaire d'au moins quelques années; - Connaissance du milieu minoritaire et de préférence le milieu franco-colombien; - Maîtrise du français et de l'anglais.

ENTREE EN FONCTION: A déterminer.

SALAIRE: Selon l'expérience et les qualifications.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:
Monsieur Jean Riou, Directeur Général, Fédération des Franco-Colombiens 3170 Willow Vancouver, C.B. V5Z 3P5

Monseigneur Emile Grouard O.M.I.

Emile Grouard naquit en France en 1840. Ses deux frères ainés firent leur entrée dans les séminaires et devinrent prêtres. Leur cadet, garçon agité et d'une énergie inlassable s'ennuyait sur les bancs d'école et il préférait de beaucoup l'école buissonnière. Il est possible aussi qu'étant d'une intelligence supérieure il ne trouvait pas en classe défi à sa taille. C'est ainsi qu'il dût être souvent corrigé sévèrement par son père qui était militaire de profession. Découragé d'une escapade de plus par son fils incorrigible, Monsieur Grouard conduisit son fils à l'église du village et le confia à la Vierge.

Un changement sensible se produisit alors chez le jeune Emile qui devint plus appliqué aux études du grec et du latin entre autres choses. Comme ses frères il entra au séminaire pour entreprendre ses études de philosophie et de théologie. Son cousin, Vital Grandin, ancien élève du Séminaire du Mans où Emile Grouard étudiait vint visiter son Alma Mater en 1859 alors qu'il venait d'être consacré évêque par Mgr De Mazenod, fondateur des Oblats. Cette visite décida le jeune séminariste à se donner lui aussi aux missions, de sorte qu'en avril 1860 il quittait la France en compagnie de Mgr Grandin pour les missions du Canada.

Il devait cependant terminer ses études théologiques d'abord, ce qu'il fit à Montréal pendant deux ans. Il n'avait que 22 ans lorsque son évêque, Mgr Taché de St-Boniface l'ordonna prêtre en avril 1862, dans la région de Montréal. Mgr Taché voulut faire visiter la ville de Montréal à son futur missionnaire. Il chargea donc un de ses jeunes protégés aux études dans la métropole d'agir comme guide pour le Père Grouard. Le nom du guide: Louis Riel, qui devait marquer l'histoire de l'Ouest plus tard.

En se joignant au diocèse de St-Boniface le jeune et hardi Père Grouard s'engageait dans un projet apostolique de taille. Le diocèse de Mgr Taché dans lequel servait Mgr Grandin comme évêque auxiliaire en résidence au Fort Providence, comprenait alors tout l'Ouest canadien, c'est-à-dire, ce qui forme aujourd'hui les quatre provinces de l'Ouest avec les Territoires et le Yukon. Une Eglise dix fois grande comme la France, ou plus que la moitié des Etats-Unis.

C'était un vaste territoire dont la population était petite en nombre et variée à l'extrême, quant aux cultures et langues. Les petites communautés indiennes étaient répandues ici et là dans tout l'Ouest. Il n'y avait pas de routes ou de chemins de fer, et l'avion n'en était qu'au stage de la science-fiction. Tout déplacement se payait en effort physique. L'été on prenait avantage des cours d'eau, et l'on voyageait par canot ou en barge. L'hiver c'était la traîne à chien ou la raquette. Il était indispensable d'avoir de bonnes jambes.

Le jeune missionnaire aventurier commença à comprendre les dimensions de l'entreprise alors qu'il fit le voyage de Montréal à Saint-Boniface. Quel ne fut pas son étonnement alors que lui et son guide, Mgr Taché, durent faire un grand détour dans les Etats-Unis pour remonter le Mississipi, traverser les Dakotas où les Sioux menaçaient à tout moment de les exterminer. Rejoignant finalement la Rivière Rouge ils arrivèrent enfin à destination après un voyage de plus de deux mois.

Le trajet entre St-Boniface et Lac la Biche que nous pouvons franchir dans une journée et demie de voiture prenait alors 70 jours avec une caravane de charettes tirées par les boeufs. Les aventures ne devaient pas manquer au missionnaire, comme nous le verrons.

Quand je pense tout seul...



Alimentation

Pourquoi pas des fruits en hiver...

Eh bien, je ne vous mentirais pas si je vous disais que tous les fruits frais contiennent, de quelque façon que ce soit, des vitamines, minéraux et fibres alimentaires, en plus de la diversité intéressante qu'ils apportent au menu et à l'heure de la collation. Mais voilà un problème: comment peut-on s'offrir des fruits frais en hiver autrement qu'en allant les cueillir soi-même dans les chauds pays du sud?

Il y a quelques années, la consommation de fruits frais en hiver était chose quasi inconnue. Mais de nos jours, grâce aux progrès des systèmes de transport et de conservation des aliments, nous pouvons nous offrir quelques espèces de fruits frais à l'année longue. C'est ainsi que des fruits comme : pomme, orange, banane, pamplemousse, poire, et quelques fois des fruits exotiques comme ananas, raisins frais, papaye, mangue, melon, et autres, peuvent prendre place sur les étalages des supermarchés. Il n'en tiendra alors plus qu'à vous, et à votre budget bien sûr, pour prendre la décision.

Une autre solution cependant sera de se tourner vers les produits en conserve et / ou congelés. Mais là, il faut être prudent et faire une petite analyse du produit que l'on désire acheter.

Prenons d'abord les fruits en conserve. On les retrouve empaquetés dans un sirop épais, ou à 20o/o , ou dans leur propre jus, ou encore dans le jus de poire. Ces dernières catégories sont, sans contredit, le meilleur choix car il nous permet d'apprécier la saveur plus naturelle du fruit tout en nous sauvant les calories et le coût du sucre ajouté en surplus dans les deux premières catégories. Le point de vue économique joue également selon le format de la boîte que nous choisissons. Les plus petites portions individuelles reviennent toujours plus chères par portion que l'achat d'une plus grosse boîte. Il faut cependant s'assurer d'avoir de bonnes conditions de conservation des restes si tout le produit n'est pas utilisé afin d'éviter tout gaspillage.

Le fait que les fruits peuvent être entiers, tranchés ou en morceaux, influence également le prix et il faut alors se demander quel usage on veut en faire et quelle importance a leur apparence lors de leur utilisation. Quant aux différentes catégories comme "De luxe, De fantaisie, De choix", il faut encore se demander le but de l'utilisation de ces produits. Les marques-maison de certains grands supermarchés peuvent permettre de faire des économies par rapport aux marques aux noms connus. Enfin, les fruits dits diététiques peuvent revenir plus chers au coût en comparaison avec les produits empaquetés dans leur propre jus ou dans le jus de poire, qui présentent les mêmes avantages diététiques la plupart du temps. Finalement, l'empaquetage en pots de verre qui vous permet de voir les fruits, peut vous coûter encore quelques sous de plus.

Ainsi comme vous avez pu le constater, il y a plus d'un facteur à considérer lors de l'achat de fruits en conserve. La prochaine fois que vous ferez votre marché, essayez de penser à quelques-unes de ces considérations. Vous ne vous en porterez que mieux.

SUITE LE FRANCAIS CA VA?

qui parle veut seulement les faire. mettre dans ce comité... Donc, "n'impliquons" personne.

Maintenant, que doit-on comprendre en entendant: "Il a appliqué pour une place de chauffeur d'autobus." si nous voulons nous en tenir à la signification française qui est: "Mettre une chose sur une autre de manière qu'elle les recouvre; par exemple; "Appliquer une couche de peinture sur un mur" ou " Appliquer un traitement à un malade", "Appliquer pour ..." est la transformation en français du verbe anglais "to apply for" qui signifie "il a posé sa candidature à une place de chauffeur" ou "Il a fait une demande pour obtenir la place de chauffeur." mais jamais, jamais "appliquer"; est-il besoin de dire que le "faire application" est tout aussi mauvais? On "sollicite" un poste de..." Certainement! mais pas: "Faire application", jamais!

Un autre terme anglais qu'on entend et qu'on lit bien souvent: "balancer" qui est employé dans le sens de "équilibrer". Il est vrai qu'en français, et c'est une exception, le comptable doit faire "balancer" ses comptes, c'est-à-dire que la somme qui est au crédit doit égaler celle qui est au débit, mais on ne peut pas demander la "balance" de son compte, c'est le "solde" qu'on doit réclamer. On ne "balance" pas des chiffres, on les équilibre; de même on ne peut risquer de voir quelque chose "débalancé" mais bien "déséquilibré".

Terminons par un peu de "joual parisien" qui montrera la différence amusante entre "balancé" et "équilibré". Si je dis: "Vise le môme, il est drôlement balancé" ou "Zieute la pépée, elle est vachement balancée", je veux dire que le garçon ou la fille dont je parle sont sains, beaux physiquement; en d'autres termes que le garçon est un athlète et la fille est belle. Par contre, si j'indiquais que l'un ou l'autre était bien équilibré, je voudrais dire qu'ils sont sains mentalement.



Difficultés: français/ anglais

TEST 18

1. She may be right, one never knows
2. He climbs up that tree
3. It depends only on them
4. Show it to them when you have time
5. She did without it
6. She will have left when you come
7. Sit in the rear
8. She shook hands with me
9. He went away without saying a word
10. She might ask for her gloves
11. She used my pen to sign her cheque
12. Sorry to keep you waiting so long
13. Sush an amusing book
14. Eastern Standard time
15. Sitting in the sun on the beach
16. She played the piano for hours
17. He came to see me every Sunday
18. The day when I arrived
19. The boy was lent a new book
20. The elevator is out of order

SCORE——————POUR/CENT

1. Elle peut (pourrait) avoir raison, on ne sait jamais; il se peut qu'elle ait ...
2. Il grimpe à cet arbre, il grimpe sur cet arbre.
3. Ca ne dépend que d'eux — cela dépend seulement d'eux.
4. Montrez-le-leur quand vous aurez le temps.
5. Elle s'en est passée.
6. Elle sera partie, quand vous arriverez.
7. Asseyez-vous en arrière.
8. Elle m'a donné (serré) la main.
9. Il est parti (il s'en est allé) sans dire un mot.
10. Elle pourrait demander ses gants.
11. Elle s'est servi de mon stylo pour signer son chèque.
12. Je regrette de vous avoir fait attendre si longtemps.
13. Un livre si amusant.
14. L'heure normale de l'Est.
15. Assis au soleil sur la plage.
16. Elle a joué du piano pendant des heures.
17. Il venait me voir tous les dimanches, le dimanche, chaque dimanche.
18. Le jour que je suis arrivé, le jour où...
19. On a prêté un nouveau livre à l'enfant.
20. L'ascenseur ne marche pas, fait défaut.



Association canadienne-française de l'Alberta

Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité pour tout franco-albertain déterminé à le rester

Les objectifs qui suivent furent acceptés par le Conseil général du 2 décembre 1978.

MEMBERSHIP au 15 février		OBJECTIFS, septembre 1980	
Régionales		**Membership**	**Sécurité familiale**
Bonnyville	223	400	300
Calgary	169	500	
Edmonton	954	1500	
Lethbridge	192	200	
Morinville-Legal	125	250	[illegible]
Plamondon-Lac la Biche	74	120	
Red Deer	93	120	
Rivière-la-Paix	631	1000	
St-Paul	284	525	
Divers	217	385	
Total	2962	5000	

"Un objectif, vous le savez, il faut l'atteindre un peu tous les jours et ne pas attendre la date limite."
(Lettre du directeur des ventes de l'Assurance—Vie Desjardins, le 14 février 1979)

POUR TOUTE INFORMATION SUPPLEMENTAIRE,

CONTACTEZ VOS BUREAUX REGIONAUX OU APPELEZ L'ACFA PROVINCIALE, au numéro 429—7612

Joyeux anniversaire de naissance aux membres suivants:

MARDI, LE 6 MARS

Mme Carmen AMYOTTE, Sherwook Park
Maurice BEAUCHAMP, Edmonton
Ernest BISSON, Grand Centre
R.P. Albert BOUCHARD, o.m.i. St-Isidore
Mme Sylvia COURTEAU, Spruce Grove
Joseph DANCAUSE, Guy
Mme Kristin DANIEL, St-Albert
Tharcis FORESTIER, Edmonton
Mme Huguette GERIG, Red Deer
Benoit JACQUES, St-Paul
Jean-Marie LAFRANCE, Fort Kent
André LALONDE, Sherwood Park
Mme Carole LORD-NOLAND, Edmonton
Claude MENARD, Plamondon
Roger MORIN, Edmonton
Mme Ruth PRENTICE, Lethbridge
Paul ROBERT, St-Isidore
Mme Lydia ROY, Edmonton

MERCREDI, LE 7 MARS

Elphège BENOIT, Girouxville
Robert CHAMPAGNE, St-Paul
Mlle Claudette COLLINS, Edmonton
Paul-Emile COTE, Falher
Philippe DESBIENS, Chicoutimi
Mme Jeannine DION, Donnelly
R.F. Marcel ETHIER, o.m.i. Fort Smith
Mlle Louise-Marie FOURNEL, Edmonton
Henri HETU, Edmonton
Adrien LANGLOIS, Tangente
René NOLETTE, Girouxville
Mme Véronique PARENTEAU, St-Paul
Armand POULIN, Hinton
Mme Denise POULIN, Edmonton
Henry RINGUETTE, Vimy

JEUDI, LE 8 MARS

Gérard BENARD, Lethbridge
Sr Laura CHALUT, s.c.e., Trochu
Louis-Joseph FRECHETTE, Bonnyville
Laurent GINGRAS, Spruce Grove
Mme Fernande GOBEIL, Beaumont
Gene KELLER, Lethbridge
Mlle Chantal LABERGE, Girouxville
Gérard LEBOEUF, St-Albert
Lucien L'HEUREUX, Edmonton
Jacques NOEL, Guy
Roy PLAMONDON, Plamondon
Léon ST—ARNAULT, Kelowna
Mlle Denise VILLEMURE, Edmonton

VENDREDI, LE 9 MARS

Sr Fleurette CHALUT, c.s.c., Edmonton
Denis CLOUTIER, McLennan
Albert DUBUC, Vegreville
Mme Jeanne GUERIN, Falher
Georges LAJOIE, Thérien
Gérard LAROSE, Falher
Urgel LEROUX, Rutland
Mme Alphéda MORIN, Legal
Brian RUSSELL, St-Isidore
Charles SCHAFERS, Morinville
Mlle Etiennette SOULODRE, Edmonton
Mme Rita TARDIF, Nampa

SAMEDI, LE 10 MARS

Jules AUBIN, Guy
Jean-Paul BROSSEAU, Parksville
Mme Evelyne BRUNEAU, Falher
Mme Marie FERRIER, Calgary
Mme Janice HAMEL, Bonnyville
Mme Pierrette LEMAY, Grande Prairie
Mme Mariette LEPAGE, Nampa
Mme Juliette NOEL, Guy
Hubert PICHE, Edmonton

DIMANCHE LE 11 MARS

Mme Gabrielle BERUBE, Beaumont
Gabriel BOUCHER, Donnelly
Paul-Emile BROCHU, Morinville
Roland GENEREUX, Edmonton
Gilles LE BLANC, St-Paul
R.P. Jean MARSAN, o.m.i. McLennan
Maurice MICHAUD, Calgary
Mme Olivine LUSSIER, McLennan

LUNDI, LE 12 MARS

Raymond CHARBONNEAU, Bonnyville
Mlle Lauraine CHAREST, Edmonton
Sr Catherine COTE, c.s.c., Donnelly
M. l'abbé Léonard DEROME, Lafond
Mme Léona DUCHESNEAU, St-Paul
Mlle Nicole GAMACHE, Edmonton
R.P. Alfred GROLEAU, o.m.i. Edmonton
Mme Mariette HAINS, Edmonton
Dr Joseph MOREAU, Edmonton
Edouard REQUIER, Donnelly
Mlle Henriette TURCOTTE, Girouxville
Alcide ULLIAC, Atmore
Léo VAN BRABANT, St-Paul

Membership et information 429-7611 10008 109 rue Edmonton ALBERTA T5J 1M5

Santé ...

(suite de la page précédente)

sont accordées également aux différents ministères provinciaux et organismes municipaux de bien-être, aux organismes non gouvernementaux de bien-être et aux organisations de citoyens et d'universités. Le programme veut apporter des solutions originales aux problèmes de bien-être social, afin de développer et d'améliorer les services fournis dans ce domaine. Pour de plus amples renseignements s'adresser à la Direction générale des programmes de services sociaux, Santé et Bien-être social Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9.

Conseil national du bien-être social

Le **Conseil national du bien-être social** est un organisme consultatif de citoyens auprès du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il a le mandat de conseiller le Ministre sur des questions afférentes au bien-être social.

Établi en vertu de la Loi de 1962 sur les organismes gouvernementaux, le Conseil se compose de 21 membres issus de toutes les provinces du Canada. Tous ces citoyens siègent à titre personnel plutôt qu'à titre de représentants d'organisations ou d'organismes. On compte parmi eux des anciens et d'actuels assistés sociaux intéressés aux droits de l'assisté social, aux droits des locataires de logements publics et des groupes de citoyens à faible revenu, et également des travailleurs sociaux et d'autres faisant partie d'organismes sociaux, d'associations bénévoles de bien-être et des personnes intéressées dans le domaine de l'éducation en service social.

Les rapports du Conseil national du bien-être social ont porté sur la sécurité du revenu, les impôts, l'emploi, les organes non communautaires, l'alimentation, l'aide et les services juridiques, les enfants dans le besoin, les familles monoparentales, les consommateurs à faible revenu, les groupes de défavorisés et l'espace accordé à la pauvreté dans les média. Le Conseil a offert des commentaires détaillés concernant les faits nouveaux et l'évolution de la situation au cours de la réforme récente fédérale-provinciale sur la sécurité sociale.

Recherche sur les politiques et planification stratégique

Les deux composantes du Ministère — la Santé et le Bien-être social — étant interdépendantes à certains égards, on a effectué des changements structuraux afin de rationaliser les politiques et programmes dans certains secteurs. Ainsi, on a fusionné les Directions générales de la planification à long terme des secteurs santé et bien-être social. Cette nouvelle **Direction générale de la recherche sur les politiques et planification stratégique** est chargée d'appuyer et de conseiller l'administration, et elle constitue un centre ministériel de documentation pour la recherche et l'analyse des politiques. Elle assume également des responsabilités en matière de planification stratégique concernant les orientations visant la santé et le bien-être social, pour l'ensemble du Ministère.

Dans le secteur Santé, la Direction générale est chargée de l'analyse des principales causes de mortalité et de morbidité, ainsi que de la publication de données sur des questions sanitaires, sous forme d'indicateurs du domaine de la santé, faisant état de leur importance relative.

Dans le secteur Bien-être social, la Direction générale participe à l'évaluation et à l'application de la recherche socio-économique ayant rapport à des objectifs à long et moyen terme dans le champ de la sécurité sociale. Son travail consiste en l'étude, l'analyse et la prévision des tendances démographiques, économiques et sociales en fonction de leur incidence et de l'élaboration des politiques. Elle évalue aussi les politiques et programmes actuels et futurs en fonction de leur utilité ou efficacité dans le cadre socio-économique du Canada envisagé à moyen ou à long terme. Elle s'occupe en outre des nombreuses corrélations entre les programmes du Ministère et les activités des autres ministères fédéraux ou des autres paliers de gouvernement.



L'hygiène dentaire doit s'apprendre le plus tôt possible et c'est à quoi s'affaire cette infirmière de Santé et Bien-être social Canada, oeuvrant au nord de la Colombie-Britannique. — Photo Santé et Bien-être social Canada

Affaires intergouvernementales et internationales

La **Direction générale des affaires intergouvernementales et internationales** est chargée de toutes les fonctions concernant la santé et le bien-être social dans le domaine des relations fédérales-provinciales de même qu'à l'échelle internationale. Elle entretien des rapports directs avec les ministères provinciaux de la santé et du bien-être social et avec les autres ministères fédéraux concernant les questions relatives aux nouvelles politiques fédérales-provinciales sur la santé et le bien-être social.

Le Ministère est responsable de la représentation du Canada au sein de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation panaméricaine de la santé et du Fonds des Nations unies pour l'enfance. Il apporte en outre son concours aux travaux d'organismes intergouvernementaux comme le Fonds des Nations unies pour la lutte contre l'abus des drogues, et à certains comités d'experts et groupes de travail de l'Organisation des Nations unies, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, en matière de santé et de politique sociale. La Direction générale est aussi représentée au sein d'organismes internationaux non gouvernementaux comme l'Association internationale de la sécurité sociale, le Conseil international de l'action sociale et d'autres associations canadiennes membres de groupes internationaux.

Cette même Direction générale participe activement à la négociation d'accords de réciprocité globaux en matière de sécurité sociale avec les pays d'origine des immigrants au Canada. Ces accords assureront la transférabilité des prestations de sécurité sociale entre les pays signataires et permettront la coordination de leurs programmes de sécurité sociale.

Un programme de collecte et de diffusion de renseignements sur la santé et le bien-être social est à la disposition de divers organismes ministériels qui ont besoin d'information sur les programmes étrangers. Il renseigne également les gouvernements étrangers sur les programmes canadiens.

C'est toujours cette Direction générale qui coordonne les visites et programmes d'étude de représentants étrangers et de boursiers de l'Organisation mondiale de la santé ou autres. Elle est également chargée de la gestion au Canada de la bourse de perfectionnement de l'Organisation panaméricaine de la santé qui permet à des Canadiens d'étudier à l'étranger.

Systèmes d'information

La **Direction générale des systèmes d'information** met sur pied et assure le fonctionnement de systèmes manuels ou par ordinateur qui renseignent sur l'administration et la valeur sociale et économique des programmes de santé et de bien-être social fédéraux et provinciaux. Ces données servent à des fins de gestion, d'évaluation et de développement. Il incombe à la Direction générale d'identifier et de définir, par anticipation, les besoins d'information en acquérant, évaluant, interprétant et documentant les données disponibles afin d'aboutir aux renseignements nécessaires; en fournissant une aide technique et financière aux gouvernements des provinces et à d'autres directions générales du Ministère en vue de formuler les renseignements nécessaires; et en mettant au point des systèmes et méthodes de diffusion de l'information.

Le Conseiller spécial

Le **Bureau du conseiller spécial** conseille le Sous-ministre et les membres du Comité exécutif sur les questions de politiques dans les domaines des services sociaux, de la sécurité du revenu et sur la situation de la femme. Les conseillers principaux de cette Direction générale analysent les politiques et programmes actuels ou nouveaux dans ces domaines, et conseillent celle-ci à propos des politiques et programmes. Ils font également partie de comités des politiques et de groupes de travail formés par d'autres secteurs du Bien-être social. Le conseiller principal sur la situation de la femme doit présider le Comité consultatif formé à cet effet par le Ministère, et appliquer partout dans le Ministère la ligne de conduite ministérielle voulant que les recommandations relatives à la situation de la femme soient appliquées dans tous les programmes.

Administration

La **Direction générale de l'administration** regroupe les services suivants au sein du Ministère: **Finances**, direction offrant les politiques, la surveillance et l'aide dont les gestionnaires ont besoin pour assurer le contrôle, la préparation de rapports et la gestion des ressources financières conformément aux politiques et systèmes financiers du gouvernement; **Personnel**, direction fournissant la gamme de services courants (tels que: politiques du personnel, classification des postes, dotation, relations ouvrières, formation, planificaton de la main-d'oeuvre et évaluation du personnel) en vue d'une utilisation optimale des quelque 10 000 employés du Ministère; **Langues officielles**, direction assurant l'application des politiques ministérielles à cet égard; **Information**, direction fournissant des services à l'échelle du Ministère, tels que relations avec les média, publications et productions audio-visuelles, et aidant les directions générales à préparer et mettre en place des systèmes efficaces d'information du public; **Vérification comptable interne**, direction procédant aux vérifications financières pour assurer effficience et efficacité partout dans le Ministère; **Consultation en gestion**, direction aidant et conseillant les cadres pour améliorer leur gestion et faciliter la solution des problèmes au sein du Ministère; **Services administratifs**, direction s'occupant des services de soutien tels que locaux, dossiers, sécurité, bibliothèque et courrier ministériel.

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE SOCIAL CANADA

(suite de la semaine dernière)

Régime de pensions du Canada

Inauguré en janvier 1966, le **Régime de pensions du Canada** est un programme d'assurance sociale s'appuyant sur des cotisations. Il a pour but d'aider les personnes travaillant au Canada à bâtir un avenir meilleur pour elles-mêmes et leur famille, en assurant aux cotisants une protection minimale en cas de retraite, d'invalidité et de décès. Ce régime fonctionne dans tout le pays, sauf dans la province de Québec qui possède son propre régime de pensions similaire à celui de l'administration fédérale. Néanmoins, ces deux régimes sont étroitement coordonnés afin que les cotisants soient protégés, où qu'ils travaillent au Canada.

Le régime de pensions du Canada s'applique obligatoirement à presque tous les emplois exercés au Canada. Pour participer au Régime dans une année donnée, il faut avoir entre 18 et 70 ans et gagner au-delà d'un niveau minimal appelé "exemption de base", laquelle était de $1000 pour l'année 1978. Vous pourrez obtenir du bureau régional du Régime de pensions du Canada le plus près les taux pour 1979 et les années subséquentes lorsque ceux-ci deviendront disponibles, car le montant de l'exemption de base est rajusté annuellement, afin de maintenir le parallélisme avec la moyenne des salaires et traitements.

Cependant, certains emplois ne sont pas assujettis au Régime: c'est le cas, par exemple, d'un emploi où l'employeur est votre conjoint, et d'un emploi comme enseignant venant d'un pays étranger dans le cadre d'échanges, pour ne citer que ceux-là. Pour plus de renseignements au sujet des genres d'emploi non prévus par le Régime, veuillez consulter votre bureau régional de l'impôt du ministère du Revenu national, qui est responsable des cotisations et de la portée du Régime de pensions du Canada.

Vous ne cotisez que sur des revenus provenant d'un emploi, c'est-à-dire les salaires et traitements, ou les revenus d'un travail indépendant. Des cotisations sont requises seulement sur la portion de vos gains entre l'exemption de base mentionnée ci-dessus ($1000 en 1978) et un plafond de gains appelé maximum des gains annuels admissibles ($10 000 en 1978). Vous ne pouvez pas cotiser sur des gains qui dépassent le montant maximal des gains admissibles. Les cotisations versées par l'employé doivent égaler celles des employeurs. Les employeurs cotisent un montant égal à 1,8 p.c. des gains annuels admissibles de leur employés ($169.20 en 1978). Si vous travaillez à votre propre compte, vous devez cotiser au taux de 3,6 p.c. ($338.40 en 1978).

Les prestations du Régime de pensions du Canada comprennent: la **pension de retraite**, c'est-à-dire une pension mensuelle de retraite payable à l'âge de 65 ans; les **prestations d'invalidité**, c'est-à-dire une pension mensuelle d'invalidité payable au cotisant qui devient invalide aux termes de la Loi sur le Régime de pensions du Canada avant qu'il atteigne 65 ans, et des prestations mensuelles aux enfants à charge d'un cotisant invalide; et les **prestations de survivant**, soit un versement global à la succession, une pension mensuelle au conjoint survivant, et des prestations mensuelles d'orphelin aux enfants à charge d'un cotisant décédé ou invalide sont versées à la personne qui en a la garde et la surveillance; par contre, les enfants à charge de 18 à 25 ans reçoivent directement les prestations à la condition de fréquenter à plein temps une école ou une université. Une fois acceptées, les prestations mensuelles sont augmentées annuellement en fonction du coût de la vie. Les prestations sont payables où que vous résidiez, au Canada ou à l'étranger, pourvu que vous remplissiez les condition d'admissibilité.

Le versement des prestations du Régime de pensions du Canada n'est pas automatique. Par conséquent, si vous croyez avoir droit à une ou plusieurs prestations, vous devez présenter votre demande au bureau régional ou local du Régime de pensions du Canada. Lorsqu'une personne décède avant d'avoir pu soumettre une demande pour une prestation à laquelle elle avait droit, sa famille ou ses ayants droit peuvent présenter une demande dans l'année qui suit et toucher des paiements rétroactifs.

En tant que cotisant, vous avez le droit de recevoir des prestations de pension de retraite du Régime de pensions du Canada à partir du mois qui suit celui de votre 65e anniversaire, à condition d'avoir présenté une demande à cet effet en temps utile. Le versement d'une pension d'invalidité commence le quatrième mois après celui où la personne a été déclarée invalide par l'administration du Régime de pensions du Canada, et le versement des prestations aux enfants à charge d'un cotisant invalide commence normalement en même temps que la pension d'invalidité du cotisant. La pension au conjoint et les prestations d'orphelin sont versées à compter du mois qui suit celui du décès du cotisant. La prestation de décès est payable globalement à la personne responsable de l'administration de la succession d'un cotisant décédé, dès que la demande a été approuvée.

Vous n'êtes pas tenu(e) de calculer le montant des prestations auxquelles vous pouvez avoir droit, car les services du Régime de pensions du Canada le feront lorsque vous présenterez votre demande. Cependant, ce qui suit vous donnera une idée de la façon dont les prestations sont calculées.

En termes généraux, votre pension de retraite correspond à 25 p.c. de la valeur actuelle de la moyenne de vos gains mensuels admissibles, cette moyenne étant établie durant tout la période pendant laquelle vous auriez pu contribuer au Régime de pensions du Canada; le montant des prestations d'invalidité se compose d'un montant fixe ou de base, plus une partie établie selon les gains et les cotisations du cotisant, tandis que le montant des prestations aux enfants à charge n'est pas établi en fonction des gains, mais constitue un montant mensuel fixe versé pour chaque enfant.

Les prestations de survivant sont calculées de diverses façons. La prestation d'orphelin, par exemple, n'est pas établie en fonction des gains, mais constitue un montant mensuel fixe versé pour chaque enfant. Les prestations globables de décès sont liées directement aux gains et aux contributions du cotisant et sont assujetties à un plafond qui est appliqué l'année du décès de celui-ci. La pension versée au conjoint survivant âgé de 65 ans et plus est établie en fonction des gains et des contributions du cotisant décédé; la pension versée au conjoint survivant âgé de moins de 45 ans, au moment du décès du cotisant, sera payable au taux intégral s'il est invalide ou s'il a la garde des enfants à charge du cotisant décédé; si tel n'est pas le cas, la pension est réduite pour chacun des mois qui précède son 45e anniversaire au moment du décès du cotisant.

Montant maximal des prestations payables en vertu du Régime de pensions du Canada

	1977	1978
Pension de retraite	$173.61	$194.44
Pension d'invalidité	175.05	194.02
Prestations aux enfants d'un cotisant invalide	44.84	48.19
Prestations de décès	930.00	1040.00
Pension mensuelle au conjoint survivant de moins de 65 ans	109.94	121.11
de 65 ans et plus	104.17	116.66
Prestations mensuelles d'orphelin	44.84	48.19
Pension mensuelle combinée	173.61	194.44

Tout employé ou toute personne travaillant pour son propre compte et qui cotise au Régime de pensions du Canada peut demander, une fois l'an, de connaître le montant des gains admissibles qui lui sont crédités au registre des gains. Votre dossier est identifié par votre nom de famille et votre numéro d'assurance sociale. Vous devez donc vous assurer que les bordereaux T4 et T4A remis par votre employeur indiquent exactement vos nom et numéro d'assurance sociale tels qu'ils apparaissent sur votre carte d'assurance sociale. De plus, la même exigence s'applique à votre déclaration d'impôt sur le revenu, que vous soyez un employé ou un travailleur autonome. Les personnes désirant s'assurer que leurs gains et cotisations au Régime sont correctement créditées rempliront une demande de relevé de gains auprès du bureau régional ou local du Régime de pensions du Canada le plus près.

Programmes de services sociaux

La **Direction générale des programmes de services sociaux** coordonne différentes activités relatives à la législation en matière de bien-être social, liées à la prestation de services sociaux et destinées à permettre aux Canadiens de vivre de façon aussi normale et autonome que possible dans leur propre famille, foyer et milieu. Les programmes se divisent en deux groupes: les programmes à frais partagés et les programmes de subventions.

Actuellement, le gouvernement fédéral partage les coûts des provinces.

Dans le cadre du **Régime d'assistance publique du Canada**, un programme d'appoint comprenant plusieurs formes d'aide s'ajoute aux autres mesures de sécurité du revenu. En vertu des ententes, le gouvernement fédéral paie 50 p.c. des coûts des provinces pour l'aide accordée aux personnes dans le besoin, conformément à une estimation de leurs besoins budgétaires, revenus et ressources; 50 p.c. des frais des provinces pour les services de bien-être dispensés à ceux dans le besoin, ou qui le seraient si ces services ne leur étaient pas fournis; et 50 p.c. des coûts des projets d'adaptation au travail pour les personnes qui ont de la difficulté à trouver et à conserver un emploi.

La **Division de planification familiale**, fondée en 1972 afin d'assurer des services de planification familiale à tous les Canadiens qui désirent s'en prévaloir, est également un programme de subventions. Ce programme comprend la distribution gratuite de renseignements et de conseils au sujet de la planification familiale et sur l'éducation sexuelle, sur la vie familiale en général et sur les groupements professionnels. Les programmes sont soutenus ou subventionnés par l'attribution de bourses et des services de consultation.

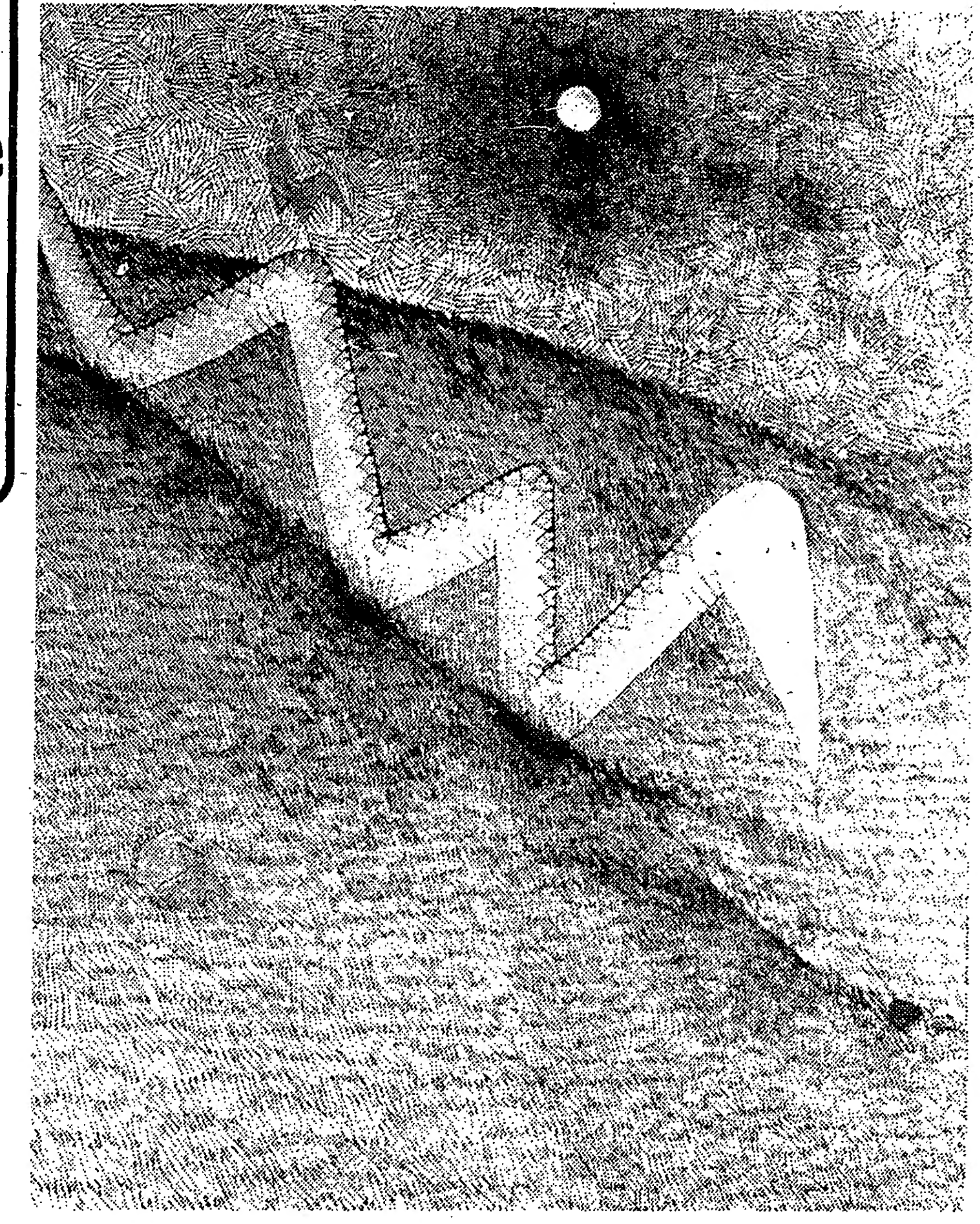
Le Programme **Nouveaux Horizons**, autre programme de subventions, a été établi afin de permettre à des groupes de Canadiens à la retraite de surmonter tout sentiment d'isolement sur le plan social, en participant à des projets qu'ils ont eux-mêmes conçus dans leur milieu. Le programme fut mis à l'essai en 1972 et devint permanent en 1974. Aux termes de ce programme, des groupes de dix retraités ou plus reçoivent des subventions pour préparer et réaliser des activités qui leur sont bénéfiques et qui profitent à la collectivité. Pour obtenir plus de renseignements, ainsi que les adresses des bureaux régionaux, veuillez vous adresser au Programme Nouveaux Horizons, Parc Tunney, Ottawa (Ontario) K1A 1B5.

Le **Programme de subventions fédérales au bien-être social** a été institué en 1962. Par le biais de subventions, ce programme réalise une gamme d'efforts variés. Ainsi il accorde des subventions couvrant une quantité de projets de recherche et de projets pilotes en matière de bien-être social; des subventions à la formation et aux projets de perfectionnement de la main-d'oeuvre en bien-être social

(suite à la page suivante)

Ces textes sont fournis par le Secrétariat d'Etat

Le livre d'ici



Le petit serpent vert: une histoire d'amour...

par France Lagacé

Des couleurs tendres, des formes simples, de l'imagerie fantaisiste capable de capter l'attention des petits bouts de choux et d'attirer le regard des plus vieux, de la bonté, de la compréhension et de l'amour: tels sont les parfums qui se dégagent du **Serpent Vert** de Christiane Duchesne.

Christiane Duchesne, qui écrit depuis plusieurs années, a à son actif quatre contes d'enfants. Par ordre chronologique: (1975) Le Triste Dragon - éditions Héritage; (1978) Lazaros Olibrius - éditions Tamanoir; (1978) Le Loup, l'Oiseau et le Violoncelle - Héritage; (1978) Le Serpent Vert - Héritage.

Christiane Duchesne raconte dans ce petit recueil, dédié à son fils Raphaël de deux ans et demi, l'histoire suivante. Un serpent fatigué se promène dans les champs. Tout à coup, il aperçoit un oeuf. En s'approchant pour le manger, de petits animaux sortent de l'oeuf armés de parapluie. Appeurée, cette grande ligne verte s'éloigne à toute vitesse. Désarmées par cette attitude, les petites bêtes vertes lui demandent de revenir... et c'est le festin. C'est le grand amour entre l'oeuf, les petits soldats et le serpent vert.

C'est positif comme approche. Vu d'un oeil adulte, c'est farfelu mais pour l'enfant, c'est un monde de fantaisies qui lui est indispensable. Laissons-les rêver. Ils auront toute la vie devant eux pour revenir sur terre.

Christiane adore écrire pour les enfants. Selon elle, ce sont à peu près les seuls qui écoutent quand on leur parle... Et pour cette raison, ça vaut la peine de leur consacrer du temps et de l'argent.

A propos d'argent, notons au passage qu'il en coûte de huit à neuf mille dollars à une maison d'édition pour publier un conte d'enfants de seize pages couleurs. Un tirage de cinq mille exemplaires peut prendre deux ou trois ans à se vendre. Dans le cas de Christiane Duchesne, la question de vente ne pose pas de problèmes. Ginette Queta de la maison Héritage nous l'a confirmé. La série Duchesne a été réimprimée deux fois: la première à cinq mille et la deuxième fois à deux mille copies. Le prix est plus qu'abordable: $1.95. Au même comptoir où l'on vend généralement ces livres d'enfants, on peut y trouver des bandes dessinées, des casse-têtes et une foule de menus objets destinés aux enfants, ce qui facilite la vente de contes comme le **Serpent Vert**.

Chez Héritage, le livre d'enfants représente à peu près 1/4 de leur production totale. C'est donc dire qu'une dizaine d'autres auteurs s'adressent aux deux ans et trois ans. Si ça vous intéresse, passez les consulter.